



Reformierte Kirchen  
Bern-Jura-Solothurn  
Eglises réformées  
Berne-Jura-Soleure

# BUDGET 2015

## BUDGET 2015

<b>Table des matières</b>	<b>Page</b>
1. L'essentiel sur le budget 2015 .....	2
2. Commentaires par groupe comptable.....	4
3. Evaluation globale .....	8
4. Gestion des postes .....	9
5. Budget d'investissement.....	9
6. Propositions.....	10
Tableau récapitulatif .....	11
Classification par nature comptable.....	12
Budget détaillé par domaines et fonctions .....	15
0 Autorités, postes pastoraux, FEPS, médias	15
1 Services centraux	18
2 Diaconie, pastorale	20
3 Catéchèse	24
4 Paroisses et formation	27
5 Œcuménisme, mission, coopération au développement	29
6 Théologie, musique sacrée	32
9 Finances et contributions, centre de Gwatt	38
Explications par domaines et fonction .....	Annexe (pages 40-49)

## 1. L'essentiel sur le budget 2015

Le budget 2015 prévoit les résultats suivants :

<b>Recettes totales</b>	<b>CHF 26'059'280</b>
<b>Charges totales</b>	<b><u>CHF 26'141'480</u></b>
<b>Excédent de charges</b>	<b>CHF 82'200</b>

Le budget 2015 que le Conseil synodal soumet pour approbation au Synode présente un excédent de charges de CHF 82'200. Dans le dernier plan financier, l'excédent de charge pour 2015 se montait à CHF 195'100. Ce résultat est bien meilleur que celui présenté dans le plan précédent, mais aussi que celui du budget 2014. Les raisons de cette différence sont expliquées ci-dessous. En vue de l'élaboration du budget 2015, le Conseil synodal a formulé une nouvelle fois aux secteurs des instructions claires. Celles-ci ont été respectées pour de nombreuses positions, et parfois largement au-delà de leurs attentes. C'est ainsi que la somme des charges pures d'exploitations est de CHF 20'000 moindre que celles présentées l'an passé et même de CHF 187'000 en ce qui concerne les mandats externes. Cette somme comprend pourtant également toute une série de nouvelles dépenses que ce soit dans les budgets prévus pour les séminaires, cours et manifestations, dans les contributions à des institutions ou pour des mesures d'accompagnement de processus supérieurs (mesures d'économie du canton, dialogue entre l'Eglise et l'Etat, Eglise 21 – « dessiner le futur ensemble », etc.). Les contributions aux tâches régionales connaissent une nette augmentation du fait de la hausse des contributions à la catéchèse spécialisée et des contributions liées. Enfin, une partie est à mettre au compte d'environ un tiers de nouveaux comptes et deux tiers de nouveaux crédits récurrents qui ont été soumis à la décision du Synode dans des documents séparés. Les charges de personnel sont supérieures d'environ 1,6% à l'année précédente, bien que les coûts supplémentaires pour la Caisse de pension (contributions plus élevées pour le financement du découvert) correspondent elles seules à près de CHF 180'000.

Les coûts supplémentaires dans certaines positions et dans les nouvelles dépenses effectives sont presque toujours à mettre en regard d'une augmentation des prestations. Les dépenses supplémentaires peuvent être supportées non seulement par des économies dans certains secteurs, mais aussi en grande partie par l'augmentation des contributions des paroisses. Sans changer le taux de contribution et sans prendre en compte un rabais, la hausse se monte à environ 3,9% du fait de l'importante hausse des revenus fiscaux des paroisses en 2013. Cependant, les variations dans les paroisses sont d'origines très diverses, ce qui, naturellement, se traduit dans le calcul de chaque contribution.

Le Conseil synodal considère que l'excédent de charge de CHF 82'200 prévu est supportable :

- Les capitaux propres de l'Union synodale se montent à 8,8 millions et correspondent ainsi à plus d'un tiers des recettes annuels.
- Grâce à une politique des dépenses restrictives, le plan financier 2015 – 2019 prévoit pour les prochaines années un résultat équilibré (voir le document séparé traitant du plan financier).
- L'Union synodale dispose de suffisamment de liquidités pour financer les investissements à venir ainsi que les gros projets sans devoir contracter de nouveaux emprunts.

En ce qui concerne les recettes, mis à part toute une série de cofinancement avec d'autres Eglises, le canton ou les paroisses et grâce aux nouveaux placements, on peut à nouveau compter sur des recettes des intérêts d'environ CHF 150'000. Pour ce qui est de la contribution des paroisses pour les services des médias et les centres de consultation pour l'instruction religieuse MBR, le Conseil synodal a décidé de s'en tenir à CHF 20 par catéchumène.

Le budget 2015 prend en compte des modifications prévues dans la gestion des postes telles qu'elles ont été adoptées lors du Synode d'hiver 2013. En ce qui concerne le Magazine de l'Eglise destiné aux collaboratrices et collaborateurs et le projet d'Académie urbaine, de nouveaux postes à temps partiel sont prévus ainsi qu'un poste de projet pour les consultations sur le thème des mesu-

res d'économie pour les postes pastoraux. Malgré cela, le plafond des postes de 6'200 points ne sera pas épuisé.

Les nouveaux crédits récurrents sont soumis au Synode pour consultation et décision dans un document séparé. Il s'agit de poursuite de crédits existants et limités dans le temps, présentant en partie une hausse des montants, et à de véritables nouveaux crédits. Ils sont tous compris dans le plan financier au compte des nouvelles tâches.

- CHF 11'000 dans un document portant le titre de « Nouveaux petits crédits récurrents »
- CHF 114'000 dans des documents séparés

Le budget d'investissements 2015 contient les crédits suivants :

CHF 154'000 pour le projet Eglise 21 – « dessiner l'avenir ensemble » sur la base de la motion adoptée par le Synode

CHF 52'000 pour les extensions informatiques, de la compétence du Conseil synodal

La rénovation de la propriété du Pavillonweg 5 et 7 en est au stade de la planification. Puisqu'un crédit d'investissement ne devrait pouvoir être présenté qu'en été 2015, nous renonçons encore à son inscription dans le budget des investissements. Le renouvellement de l'équipement informatique est entièrement préfinancé et ne devrait pas avoir d'implication sur les comptes 2015.

Voici le budget 2015 comparé aux deux années précédentes :

	Comptes 2013	Budget 2014	Budget 2015
Total des recettes	27'864'115.83	24'730'850	26'059'280
Total des charges	27'379'430.73	25'612'150	26'141'480
<b>Excédent de recettes/charges</b>	<b>484'685.10</b>	<b>-881'300</b>	<b>-82'200</b>
Attribution à des financements spéciaux (37)	2'466'096.70	273'200	353'170
Retraits de financements spéciaux (47)	-286'673.90	-275'700	-158'000
Autres dépréciations (383)	196'563.50	5'000	5'000
<b>Excédent net de recettes/charges</b>	<b>2'860'671.40</b>	<b>-878'800</b>	<b>117'970</b>
Dépréciations ordinaires (381/382)	25'510.80	180'600	31'000
Correction de valeurs (384)	22'284.00	5'000	3'000
<b>Autofinancement (cash flow)</b>	<b>2'908'466.20</b>	<b>-693'200</b>	<b>151'970</b>
Investissement nets	-816'647.55	-1'185'000	-206'000
<b>Excédent/découvert de financement</b>	<b>2'091'818.65</b>	<b>-1'878'200</b>	<b>-54'030</b>

En tenant compte des attributions et prélèvement opérés sur les fonds, le résultat consolidé du budget 2015 est un excédent de recettes légèrement positif de CHF 117'970. Après la comptabilisation de toutes les dépréciations portées au budget et de toutes les corrections de valeurs prévues, il reste un autofinancement de CHF 151'970. Après le retrait des investissements nets reste alors un découvert de financement pour l'ensemble de la comptabilité de CHF. 54'030. Puisque nous disposons de suffisamment de liquidités, n'y a pas besoin de contracter un nouvel emprunt en 2015. La planification des liquidités pour 2015 est axée sur ce besoin.

Le point d'équilibre entre les charges de personnel, les charges d'exploitation et les contributions se déplace dans ce budget 2015 une nouvelle fois légèrement en direction des contributions et des charges de personnel alors que les charges d'exploitations restent stables et que les charges financières baissent considérablement (pas de création de provisions et de préfinancements). Si on exclut les charges financières, les parts des charges de personnel (44-46%) et des contributions (32-35%) sont constantes. L'équilibre recherché au sein des charges reste également maintenu dans ce nouveau budget.

L'excédent de charges prévu conduit à une légère baisse des fonds propres à environ 7,92 millions de francs. Si l'amélioration prévue se confirme pour l'exercice 2014, les fonds propres ne baisseraient que peu en dessous de la barrière des 8 millions. Le plan financier présente et commente l'évolution financière pour les années 2015 – 2019. Il montre que la gestion financière doit être équilibrée dans ces prochaines années et qu'en conséquence le budget 2015 est supportable malgré un déficit de CHF 82'200.

## 2. Commentaires par groupe comptable

Voici commentés par groupe comptable les principaux éléments sur lesquels se fonde le présent budget (la page 7 présente un graphique de l'évolution des groupes comptables) :

### 30 Charges de personnel et gestion des postes

- Les charges de personnel (groupe comptable 30) augmentent de CHF 180'000 ou env. 1,6% par rapport au budget 2014 et de CHF 420'000 en comparaison avec les comptes 2013 ou 3,9%. Cela se traduit par une croissance moyenne de près de 2% par année. Une moitié est à mettre au compte de la hausse des primes auprès de la Caisse de pension bernoise CPB. La masse salariale pour les emplois fixes (301) a baissé de CHF 170'000 en l'espace de deux ans bien que des augmentations de salaires individuelles de l'ordre de 0,9% soient prévues. La raison de ce recul en est le déplacement des coûts salariaux sans points de postes dans le groupe des autres salaires (groupe comptable 302) qui augmente simultanément de CHF 206'000. Si on calcule ensemble les deux groupes comptables traitant des salaires, cela exprime une augmentation d'environ CHF 36'000 entre 2013 et 2015. L'évolution des salaires peut alors être décrite comme très modérée. De plus un examen global de la classification des salaires pour le personnel des services généraux de l'Eglise a montré que seule d'infimes corrections dans certaines fonctions étaient nécessaires. Le système ABAKABA introduit dans le cadre de la réorganisation a fait très largement ses preuves et devraient être maintenu en service.

Comme le renchérissement annuel ne se montait qu'à 0,2% en été 2014 et que le Conseil-exécutif ne pourra octroyer aucune compensation au renchérissement, nous n'avons pas non plus prévu de compensation au renchérissement sur nos salaires. Le Conseil synodal décidera de ce point de manière définitive au début décembre sur la base du renchérissement annuel effectif et en s'appuyant sur la décision du Conseil-exécutif.

En ce qui concerne les cotisations pour les assurances du personnel, le passage de la Caisse de pension bernoise CPB à la primauté des cotisations est pris en compte. En raison de l'engagement de financer le découvert d'environ 10% en 20 ans, les primes ont fortement augmenté pour les employées et employés, mais aussi pour l'employeur. La somme des cotisations revenant aux employeurs vont vraisemblablement augmenter d'env. CHF 180'000.

- Gestion des postes : le Conseil synodal dispose de plus de flexibilité à la suite de la décision du Synode concernant un nouveau plafond de postes et un contingent distinct de 200 points pour des postes de projet. Un poste à 80% devrait être créé en début d'année 2015 pour le Magazine de l'Eglise (poste fixe), un poste de projet à 80% dès la mi-2015 pour le projet d'Académie urbaine et enfin un poste de projet à 50% pour les conseils aux paroisses en lien avec le dialogue entre l'Eglise et l'Etat. En tout, il devrait rester encore 125 points de poste libres jusqu'au plafond général. Les postes évoqués sont compris dans le budget 2015

### 31 Biens services et marchandises

Ces charges augmentent d'env. CHF 30'000 ou de 0,6% par rapport à 2014. Les budgets des secteurs ne comprennent pas de hausse au titre de la compensation du renchérissement. Il leur a été demandé de planifier autant que possible les besoins pour les projets en fonction des ressources en personnel disponibles. Il est réjouissant que les coûts supplémentaires pour les manifestations, projets, cours et séminaires puissent être pratiquement entièrement compensés par le reste des charges de biens, services et marchandises (soit les coûts d'exploitation et les mandats externes).

- Les frais généraux administratifs et de fonctionnement (310) reculent de CHF 35'000. La centralisation dans la Maison de l'Eglise permet des économies supplémentaires.
- Le montant des charges pour les mandats externes et honoraires (311) baisse d'env. CHF 185'000 par rapport au budget 2014 et devient même inférieure à la valeur indiquée dans les comptes 2013. Les mandats externes liés à la révision du Règlement ecclésiastique, le dialogue entre l'Eglise et l'Etat et les autres services de consultations peuvent reculer de manière significative.
- Les charges d'infrastructure de bureau (312) comprennent principalement le coût du leasing, des imprimantes multifonctions et autres appareils informatiques. En ce qui concerne l'aménagement des bureaux, seuls quelques compléments au mobilier largement renouvelé dans la Maison de l'Eglise sont prévus.
- Les frais de locaux (313) reculent une nouvelle fois légèrement grâce à l'optimisation des prestations externes (nettoyages). De plus, les coûts de location pour la médiathèque à Bienne tombent puisqu'elle a été intégrée à la Maison de l'Eglise à la mi-août 2014.
- Les charges liées aux campagnes d'information (314) ont tendance à augmenter, avant tout parce que de nouvelles offres sont faites dans le domaine des médias électroniques et que des améliorations ont été apportées dans la conception de notre portail internet (nouveau Content Management System). Parallèlement à cela, des économies ont pu être effectuées en ce sens que les programmes semestriels des secteurs Catéchèse et Paroisses et formation seront édités ensemble.
- Les charges figurant dans le groupe Bibliothèque, documentation et littérature (315) restent remarquablement constantes.
- Il en est de même pour les charges liées aux rencontres, projets et campagnes (316) qui ne connaissent qu'une légère augmentation.
- Dans le domaine des cours, séminaires et sessions, on constate pour la première fois depuis longtemps une augmentation marquante. Que ce soit dans le secteur Paroisses et formations mais aussi dans le secteur Théologie, de nouveaux projets et des charges supplémentaires sont prévues. Elles correspondent aux nouveaux besoins des paroisses et des autres groupes-cibles (voir les explications).

### **32 Subventions pour tâches paroissiales et régionales**

- Les subventions liées pour les tâches paroissiales (321) sont sensiblement moindres que lors des années précédentes parce qu'il faut planifier moins de moyens pour les contributions immobilières aux paroisses soleuroises en raison des demandes actuelles.
- Par contre les contributions pour les tâches régionales (groupe comptable 322) ont massivement augmenté. La raison en est la décision du Synode d'augmenter les contributions à la catéchèse spécialisé à CHF 1'000 par personne.

### **33 Subventions pour œuvres et institutions**

- Les contributions liées pour des tiers (groupe comptable 331) augmentent d'env. CHF 243'000. La raison en est la hausse des contributions à la FEPS (préfinancement du jubilé de la Réforme), des contributions plus élevées à la CER, au Centre de Sornetan, à Mission21 pour le bicentenaire de la Mission bâloise et la nouvelle contribution au Service de lutte contre la violence de Berne (document séparé présenté au Synode). De plus, la contribution au Centre pour la liturgie et l'hymnologie est dorénavant attribuée à ce groupe comptable.
- Le montant des contributions libres (332) baisse légèrement. L'abandon des contributions à Téléglise (désormais dans le budget du service de communication sous le groupe comptable 314) et au Fonds des bourses de la Haute-école pour le travail social (contribution unique de CHF 20'000) est compensé par de nouvelles contributions et par la hausse de soutiens financiers actuels.

### **34 Subsidés pour des particuliers**

- Dans l'ensemble, le montant des bourses attribuées (341) stagne. Elles sont couvertes par des prélèvements sur le Fonds des bourses à l'exception des bourses d'encouragement pour la relève scientifique.
- Le montant des subsidés pour des cours (342) augmente légèrement en comparaison avec le budget 2014, principalement pour la formation continue des ministres pastoraux.

### **35 Intérêts passifs**

- En raison des prévisions actuelles concernant les intérêts pour 2015, il ne faut pas s'attendre à une hausse sensible des niveaux d'intérêt. De plus, la plus grande partie des actifs placés sur des obligations.
- Grâce au bon niveau des liquidités, les banques ne percevront toujours pas d'intérêts passifs pour le capital étranger (356).

### **37 Attributions à financements spéciaux et provisions**

Le montant minimal de CHF 10'000 prévu par le règlement est attribué au Fonds de secours. A ce montant s'ajoutent les CHF 75'000 à attribuer chaque année au Fonds de rénovation de Sornetan, conformément à une décision du Synode, et les attributions réglementaires au Fonds des bourses. Comme le montant du Fonds des bourses est suffisamment élevé, les attributions ont été légèrement réduites en comparaison avec les trois dernières années. Le montant des prélèvements de ces fonds est estimé sur la base des demandes de bourses attendues. Parce que les détails concernant le Cours spécial ITHAKA Ministère pastoral ne sont pas encore réglés, nous renonçons à porter au budget les bourses et à effectuer les prélèvements nécessaires du Fonds de secours.

### **38 Dépréciations**

Le préfinancement du renouvellement de l'équipement informatique décidé lors de la session d'hiver 2013 du Synode s'élève à 1,0 million de francs. Au regard des offres entrées, nous pouvons aujourd'hui partir du principe que ce montant sera suffisant pour le financement. C'est pour cette raison qu'aucune dépréciation n'est encore prévue à cette position dans le budget 2015. Le budget d'investissements comprend cependant les projets suivants qui feront l'objet d'une dépréciation dès 2015 :

Eglise 21 – « dessiner le futur ensemble » : CHF 154'000

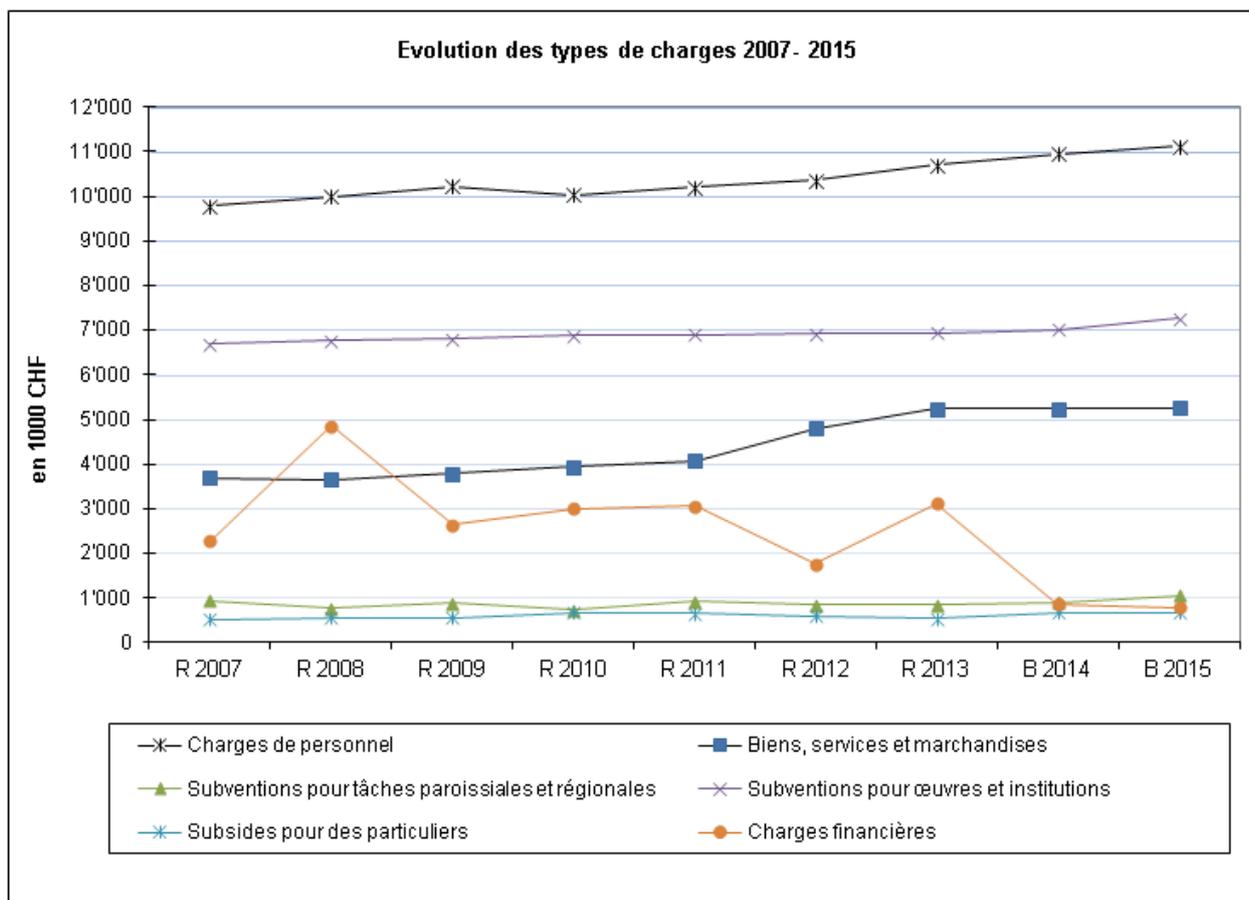
L'extension des programmes pour l'équipement informatique et le WiFi dans la Maison de l'Eglise : CHF 52'000

Les projets en matière d'équipement informatique font l'objet d'un amortissement de 30%, tous les autres projets de 10% de la valeur résiduelle. Cela signifie pour le budget 2015 un montant de CHF 31'000. S'y ajoute quelques CHF 3'000 pour les éventuelles corrections de valeurs sur les titres ou les obligations.

### **39 Imputations internes**

Nous renonçons en général à l'imputation interne des frais de locaux, des prestations et des recettes.

Le graphique ci-dessous fait ressortir la stabilité de la répartition des trois types de charges les plus importants. Les charges financières constituent une exception en raison des attributions plus ou moins importantes aux Fonds et des préfinancements des investissements.



#### 40 Prestations des paroisses

- Les contributions des paroisses sont calculées sur le taux inchangé de 26,8 pour mille respectivement 11,65 pour mille pour les paroisses soleuroises. Les revenus fiscaux ont augmentés dans les paroisses bernoises d'env. 3,9% en moyenne en comparaison avec l'année précédente. En conservant le même taux de contribution, il en résulte une augmentation des recettes d'env. CHF 850'000. Dans les paroisses soleuroises nous comptons sur des recettes de CHF 679'200 en nous appuyant sur les données provisoires. En raison de l'évolution des revenus fiscaux dans le canton de Berne, la contribution de l'Eglise du Jura selon la pratique en vigueur augmente de la même manière et atteint ainsi pour 2015 la somme de CH 76'100.

Le budget 2015 ne prévoit aucun rabais sur les contributions calculées. D'une part, les paroisses ont bénéficié en 2013 d'un rabais de 1% alors que leurs revenus avaient majoritairement fortement augmenté. D'autre part, le Synode d'été 2014 a décidé d'un rabais supplémentaire de 1% ce qui conduit dans l'exercice 2014 à un excédent de charges de plus de CHF 800'000. Il n'y a donc pas lieu d'accorder un rabais supplémentaire. De plus le plan financier démontre que les capitaux propres reviennent à moyen terme à environ 8 millions de francs.

- Les subventions des paroisses (402) sont en léger recul suite à la baisse du nombre de catéchumènes. Le Conseil synodal a décidé de conserver à CHF 20 le montant par catéchumène. Selon la décision initiale du Synode, un montant allant jusqu'à CHF 40 par catéchumène serait possible.

#### 41 Subvention de la Confédération, du canton et des Eglises

En ce qui concerne les contributions des Eglises cantonales (412), un nouveau contrat concernant la formation continue suisse entre en vigueur dès 2014 avec une clé de financement modifiée. Comme nos charges propres sont moindres que notre contribution aux char-

ges totales, nous devrions à l'avenir pouvoir comptabiliser une charge supplémentaire et non un remboursement.

#### **43 Dédommagements, remboursements**

Les recettes supplémentaires sont à mettre sur le compte de la comptabilisation brute des charges et des recettes liées aux cours. Sur le fonds, les recettes des cours et des séminaires restent au même niveau qu'auparavant.

#### **45 Revenus des biens**

Grâce aux nouveaux placements financiers, nous pouvons attendre des revenus d'intérêts stables d'env. CHF 150'000 sur les obligations. De plus, la propriété située à l'Ahornweg 2 est louée depuis mai 2014 après une légère rénovation et produit des recettes capables de compenser les coûts.

#### **47 Retraits des financements spéciaux**

Les retraits de fonds (470) servent à couvrir les futures bourses.

#### **49 Imputations internes**

Nous renonçons depuis 2013 à l'imputation interne des locaux, des prestations et des recettes.

### **3. Evaluation globale**

L'amélioration du résultat du budget 2015 est d'environ CHF 800'000 par rapport au budget 2014. Ce budget peut donc être considéré comme un budget équilibré et l'excédent de charges restant de CHF 82'200 comme supportable. Les fonds propres disponibles sont suffisants pour couvrir le déficit et le plan financier montre que la gestion financière peut également être équilibrée à moyen terme. Avec une réserve de fonds propres qui correspond à environ un tiers des recettes totales, des charges supplémentaires inattendues pourraient être prises en charge. De plus, des moyens financiers suffisants peuvent être mis à disposition pour les mesures nécessaires en réaction à la pénurie de pasteurs et de pasteurs qui se dessine (Cours spécial ITHAKA Ministère pastoral), les actions en rapport avec les mesures d'économie du canton et avec le dialogue intensif entre l'Eglise et l'Etat ainsi que pour le projet Eglises 21 – « dessiner le futur ensemble ». Les placements financiers permettent ainsi que l'Eglise peut aller de l'avant et relever de nouveaux défis. Le budget comprend aussi cette année des dépenses uniques pour des projets qui ne seront pas repris dans une, deux ou trois années et ne seront donc plus à charge de l'Eglise. Malgré cela, il est important qu'il y ait des indications budgétaires restrictives et que les services responsables de ces budgets s'y tiennent. Le Conseil synodal est convaincu qu'il est ainsi possible d'atteindre les buts fixés en matière de programme et de finances. Simultanément un rapport d'équilibre entre les possibilités financières et les tâches à effectuer devrait être atteint dans le futur également que ce soit pour les paroisses mais aussi pour l'Union synodale. Cela signifie aussi que l'octroi d'un rabais pour 2015 sur les contributions des paroisses n'entre pas en discussion. Pour gérer les tâches stratégiques croissantes, l'Union synodale a elle aussi besoin d'une marge de manœuvre financière constante, tout comme les paroisses, pour remplir ses tâches malgré les mesures d'économie croissantes et les exigences d'évolution et de développement. Le plan financier pour les années 2015 – 2019 porté à la connaissance du Synode lors d'un autre point à l'ordre du jour montre que ce n'est qu'avec l'évolution des recettes présentée que la marge de manœuvre financière nécessaire ne pourra être pleinement atteinte.

Sur la base de tous ces aspects, le budget 2015 peut être considéré globalement comme équilibré et conforme à l'évolution à long terme. Le Conseil synodal prie le Synode d'approuver le budget 2015.

## 4. Gestion des postes

Base: Règlement d'organisation des structures et des Services généraux.

Art. 23 al. 1: « Le Conseil synodal dispose d'un total de points de poste pour accomplir la mission des Services généraux de l'Eglise. Ce total comprend toutes les collaboratrices et tous les collaborateurs au bénéfice d'un engagement ferme. »

Art. 23 al. 2: « Le total des points de poste est fixé par le Synode. »

Art. 24 al. 2: « Le Conseil synodal est habilité à gérer sous sa propre responsabilité les points de poste accordés dans les limites du total de points fixé par le Synode. »

### Gestion des postes 2015

Récapitulatif	% poste effectif	Besoins: emplois fixes	% poste effectif	Besoins: postes liés aux projets	Besoins: postes au général
Chancellerie de l'Eglise	920	990.5			990.5
Services centraux	1070	949.2			949.2
Diaconie	855	905.1			905.1
Paroisses et formation	1005	1045.1	50	49.0	1094.1
Catéchèse	725	737.1			737.1
OeME-Migration	535	613.9			613.9
Théologie	600	668.0	100	126.0	794.0
<b>Total prévu</b>	<b>5710</b>	<b>5908.9</b>	<b>150</b>	<b>175.0</b>	<b>6083.9</b>
Points de poste approuvés		6000.0		200.0	6200.0
<b>Points de poste libres</b>		<b>91.1</b>		<b>25.0</b>	<b>116.1</b>
Réalisation processus Maison de l'Eglise	30	18.9			18.9
<b>Points de poste libres au 1.1.2015</b>		<b>110.0</b>		<b>25.0</b>	<b>135.0</b>

Le Synode d'hiver 2013 a fixé un nouveau plafond de points de poste. Ce sont désormais 6'000 points à disposition pour des postes fixes et 200 points pour des postes de projet. Selon le tableau, il reste encore 125 points à disposition sur la gestion des postes.

## 5. Budget d'investissements

Le budget d'investissements 2015 prévoit les projets suivants, projets qui créent un patrimoine administratif et feront l'objet de dépréciations dès 2015 :

- Eglise 21 – « dessiner le futur ensemble » : CHF 154'000
- Extension des programmes informatiques et WiFi dans la Maison de l'Eglise : CHF 52'000

Le projet Cours spécial ITHAKA Ministère pastoral coûtera en 2015 vraisemblablement CHF 500'000. Le synode a adopté un crédit global de 3,0 millions de francs et décidé de le financer par des prélèvements du Fonds de secours. Il n'y aura donc pas de dépréciations liées à ce projet.

## 6. Propositions

En même temps qu'il lui soumet le budget, le Conseil synodal présente au Synode les propositions suivantes :

### **Budget 2015**

Le Synode décide

- 2.1 d'appliquer un taux de redevance de 26,8 % de l'impôt simple aux paroisses bernoises,
- 2.2 d'appliquer un taux de redevance de 11,65 % des impôts encaissés par le canton aux paroisses soleuroises,
- 2.3 de fixer la contribution de l'Eglise du Jura à CHF 76'100,
- 2.4 d'approuver le budget 2015 de l'Union synodale réformée évangélique Berne-Jura  
présentant des revenus de CHF 26'059'280,  
des charges de CHF 26'141'480  
et un excédent de charges de CHF 82'200

Berne, le 25 septembre 2014

Au nom du Conseil synodal :

Le chef des Services centraux :  
Jörg Haberstock

Le responsable des finances :  
Willy Oppliger

## RECAPITULATION

	CHARGES	BUDGET 2015 REVENUS	CHARGES	BUDGET 2014 REVENUS	CHARGES	COMPTE 2013 REVENUS
<b>COMPTE DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>26'141'480.00</b>	<b>26'059'280.00</b>	25'612'150.00	24'730'850.00	27'379'430.73	27'864'115.83
Excédent de charges		<b>82'200.00</b>		881'300.00		
Excédent de revenus					484'685.10	
<b>0 AUTORITES, POSTES PASTORAUX, FEPS, MEDIAS</b>	<b>6'806'600.00</b>	<b>84'700.00</b>	6'823'400.00	182'000.00	6'852'342.05	138'327.75
CHARGES NETTES		<b>6'721'900.00</b>		6'641'400.00		6'714'014.30
<b>1 SERVICES CENTRAUX</b>	<b>2'921'300.00</b>	<b>98'900.00</b>	3'181'050.00	90'100.00	4'744'582.57	1'342'210.65
CHARGES NETTES		<b>2'822'400.00</b>		3'090'950.00		3'402'371.92
<b>2 DIACONIE, PASTORALE</b>	<b>3'233'850.00</b>	<b>422'400.00</b>	3'214'800.00	428'200.00	3'128'037.55	476'113.65
CHARGES NETTES		<b>2'811'450.00</b>		2'786'600.00		2'651'923.90
<b>3 CATECHESE</b>	<b>2'411'850.00</b>	<b>303'750.00</b>	2'201'250.00	300'700.00	1'971'294.00	262'251.80
CHARGES NETTES		<b>2'108'100.00</b>		1'900'550.00		1'709'042.20
<b>4 PAROISSES ET FORMATION</b>	<b>3'138'300.00</b>	<b>222'100.00</b>	3'095'370.00	231'200.00	2'975'649.40	286'277.40
CHARGES NETTES		<b>2'916'200.00</b>		2'864'170.00		2'689'372.00
<b>5 ŒCUMENISME, MISSION, COOPERATION AU DEVELOPPEMENT</b>	<b>3'629'300.00</b>	<b>578'550.00</b>	3'440'880.00	586'250.00	3'467'953.90	609'199.10
CHARGES NETTES		<b>3'050'750.00</b>		2'854'630.00		2'858'754.80
<b>6 THEOLOGIE, MUSIQUE SACREE</b>	<b>3'888'580.00</b>	<b>709'480.00</b>	3'498'400.00	579'700.00	3'447'216.42	541'540.45
CHARGES NETTES		<b>3'179'100.00</b>		2'918'700.00		2'905'675.97
<b>9 FINANCES ET CONTRIBUTIONS</b>	<b>111'700.00</b>	<b>23'639'400.00</b>	157'000.00	22'332'700.00	792'354.84	24'208'195.03
REVENUS NETS	<b>23'527'700.00</b>		22'175'700.00		23'415'840.19	

**CLASSIFICATION PAR NATURE**

	CHARGES	BUDGET 2015 REVENUS	CHARGES	BUDGET 2014 REVENUS	CHARGES	COMPTE 2013 REVENUS
<b>COMPTE DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>26'141'480.00</b>	<b>26'059'280.00</b>	<b>25'612'150.00</b>	<b>24'730'850.00</b>	<b>27'864'115.83</b>	<b>27'864'115.83</b>
Excédent de charges		82'200.00		881'300.00		
<b>3 CHARGES</b>	<b>26'141'480.00</b>		<b>25'612'150.00</b>		<b>27'864'115.83</b>	
<b>30 Charges de personnel</b>	<b>11'126'460.00</b>		<b>10'946'130.00</b>		<b>10'706'318.33</b>	
300 Autorités et commissions	909'100.00		949'800.00		892'513.80	
301 Salaires personnel	6'766'800.00		6'858'800.00		6'931'051.95	
302 Autres salaires, honoraires propres	1'050'650.00		745'950.00		844'143.40	
303 Contributions ass. sociales (AVS/AI/APG/AC)	674'450.00		649'390.00		631'152.05	
304 Contributions ass. personnel	992'840.00		1'002'200.00		783'096.35	
305 Contributions ass. accidents, indemnités journ. et RC	152'720.00		140'940.00		137'006.65	
307 Défraiements	247'400.00		252'900.00		210'954.56	
308 Formation continue, retraite, supervision	256'900.00		272'650.00		202'567.52	
309 Autres charges de personnel	75'600.00		73'500.00		73'832.05	
<b>31 Biens, services et marchandises</b>	<b>5'249'150.00</b>		<b>5'219'150.00</b>		<b>5'235'002.60</b>	
310 Frais généraux administratif et de fonctionnement, imprimés	364'100.00		399'400.00		351'850.07	
311 Mandats externes, délégations	627'850.00		812'850.00		644'014.05	
312 Infrastructure de bureau	115'600.00		109'400.00		107'441.15	
313 Frais de locaux	1'010'450.00		1'024'500.00		1'041'460.65	
314 Campagnes d'information, publications	1'191'100.00		1'128'800.00		1'129'968.00	
315 Bibliothèque, documentation, littérature	77'000.00		70'600.00		103'474.24	
316 Rencontres, projets, campagnes	291'500.00		280'000.00		358'592.60	
317 Cours, séminaires, sessions	1'470'750.00		1'310'600.00		1'353'283.95	
318 Frais administratifs	18'000.00				87'460.59	
319 Frais divers	82'800.00		83'000.00		57'457.30	
<b>32 Subventions pour tâches paroissiales et régionales</b>	<b>1'057'000.00</b>		<b>895'500.00</b>		<b>839'855.05</b>	
321 Subventions pour tâches paroissiales	45'000.00		124'500.00		131'489.75	
322 Subventions récurrentes pour tâches régionales	1'012'000.00		771'000.00		708'365.30	
<b>33 Subventions pour œuvres et institutions</b>	<b>7'260'000.00</b>		<b>7'018'270.00</b>		<b>6'932'998.60</b>	
331 Subventions contractuelles	5'355'300.00		5'114'710.00		5'192'741.05	
332 Subventions affectation	1'904'700.00		1'903'560.00		1'740'257.55	

**CLASSIFICATION PAR NATURE**

		BUDGET 2015		BUDGET 2014		COMPTE 2013	
		CHARGES	REVENUS	CHARGES	REVENUS	CHARGES	REVENUS
<b>34</b>	<b>Subsides pour des particuliers</b>	<b>664'700.00</b>		<b>667'200.00</b>		<b>546'624.35</b>	
341	Bourses	310'500.00		347'000.00		249'178.50	
342	Finances de cours	338'000.00		304'000.00		277'669.60	
343	Dépannages	16'200.00		16'200.00		19'776.25	
<b>35</b>	<b>Intérêts passifs</b>	<b>20'300.00</b>		<b>20'500.00</b>		<b>10'175.90</b>	
355	Intérêts sur avoirs de fonds	20'000.00		20'000.00		10'040.60	
356	Intérêts sur comptes particuliers	300.00		500.00		135.30	
<b>36</b>	<b>Subventions redistribuées</b>	<b>364'200.00</b>		<b>360'600.00</b>		<b>366'000.00</b>	
360	Subventions redistribuées	364'200.00		360'600.00		366'000.00	
<b>37</b>	<b>Attributions à financements spéciaux et provisions</b>	<b>353'170.00</b>		<b>273'200.00</b>		<b>2'466'096.70</b>	
370	Attributions aux fonds	353'170.00		273'200.00		1'961'451.70	
375	Attributions aux provisions					504'645.00	
<b>38</b>	<b>Dépréciations, Clôture</b>	<b>34'000.00</b>		<b>185'600.00</b>		<b>729'044.30</b>	
381	Dépréciations immeubles	15'400.00				20'556.00	
382	Dépréciations équipement informatique	15'600.00		180'600.00		4'954.80	
383	Dépréciations complémentaires					196'563.50	
384	Correction de la valeur subventions accordées	3'000.00		5'000.00		22'284.90	
389	Excédent de revenus					484'685.10	
<b>39</b>	<b>Imputations internes</b>	<b>12'500.00</b>		<b>26'000.00</b>		<b>32'000.00</b>	
390	Charges imputées	12'500.00		26'000.00		32'000.00	
<b>4</b>	<b>REVENUS</b>		<b>26'059'280.00</b>		<b>24'730'850.00</b>		<b>27'864'115.83</b>
<b>40</b>	<b>Prestations des paroisses et de l'Eglise du canton du Jura</b>		<b>23'829'900.00</b>		<b>22'505'700.00</b>		<b>23'208'388.70</b>
400	Contributions des paroisses		23'477'800.00		22'159'900.00		22'840'553.00
401	Collectes des paroisses		115'000.00		110'000.00		125'510.70
402	Subventions des paroisses		161'000.00		165'000.00		169'025.00
405	Contributions de l'Eglise du Jura		76'100.00		70'800.00		73'300.00
<b>41</b>	<b>Subventions de la Confédération, du canton et des Eglises</b>		<b>570'000.00</b>		<b>570'650.00</b>		<b>622'110.80</b>
411	Canton		392'000.00		403'000.00		393'568.00
412	Eglises réformées cantonales						32'114.80
413	Autres Eglises		178'000.00		167'650.00		196'428.00

**CLASSIFICATION PAR NATURE**

		BUDGET 2015			BUDGET 2014			COMPTE 2013
		CHARGES	REVENUS	CHARGES	REVENUS	CHARGES	REVENUS	REVENUS
<b>42</b>	<b>Revenus des biens extraordinaires</b>							<b>1'099'999.00</b>
428	Excédent de recettes du compte d'investissement							1'099'999.00
<b>43</b>	<b>Dédommagements, remboursements</b>		<b>860'980.00</b>		<b>715'100.00</b>			<b>820'015.65</b>
431	Taxes, participations, remboursements		140'180.00		135'100.00			244'999.45
432	Produit de ventes		9'600.00		12'600.00			16'324.15
433	Taxes de cours et de séminaires, écolages		703'500.00		558'700.00			522'290.95
436	Remboursements neutres							26'652.25
439	Divers dédommagements		7'700.00		8'700.00			9'748.85
<b>45</b>	<b>Revenus des biens</b>		<b>263'700.00</b>		<b>277'100.00</b>			<b>1'434'327.78</b>
451	Intérêts sur avoirs en banque et CCP		138'000.00		150'000.00			140'105.55
453	Intérêts sur avances et prêts		2'500.00		7'000.00			10'177.65
454	Gains comptables sur placement du patrimoine financier							1'209'999.00
455	Revenus immobiliers		113'200.00		110'100.00			71'447.30
456	Revenus de participation		10'000.00		10'000.00			2'598.28
<b>46</b>	<b>Subventions redistribuées</b>		<b>364'200.00</b>		<b>360'600.00</b>			<b>360'600.00</b>
460	Subventions redistribuées		364'200.00		360'600.00			360'600.00
<b>47</b>	<b>Retraits de financements spéciaux et provisions</b>		<b>158'000.00</b>		<b>275'700.00</b>			<b>286'673.90</b>
470	Retraits de fonds		158'000.00		275'700.00			229'163.30
471	Retraits d'autres financements spéciaux							4'000.00
475	Retraits de provisions							53'510.60
<b>49</b>	<b>Imputations internes</b>		<b>12'500.00</b>		<b>26'000.00</b>			<b>32'000.00</b>
490	Charges imputées		12'500.00		26'000.00			32'000.00

**COMPTE DE FONCTIONNEMENT**

C = Ces positions sont expliquées dans l'annexe		BUDGET 2015		BUDGET 2014		COMPTE 2013	
		CHARGES	REVENUS	CHARGES	REVENUS	CHARGES	REVENUS
	<b>COMPTE DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>26'141'480.00</b>	<b>26'059'280.00</b>	<b>25'612'150.00</b>	<b>24'730'850.00</b>	<b>27'379'430.73</b>	<b>27'864'115.83</b>
	Excédent de charges		82'200.00		881'300.00		
	Excédent de revenus					484'685.10	
<b>0</b>	<b>AUTORITÉS, POSTES PASTORAUX, FEPS, MÉDIAS</b>	<b>6'806'600.00</b>	<b>84'700.00</b>	<b>6'823'400.00</b>	<b>182'000.00</b>	<b>6'852'342.05</b>	<b>138'327.75</b>
<b>C 20</b>	<b>Synode</b>	<b>294'800.00</b>		<b>368'300.00</b>		<b>258'400.30</b>	
	020.300.01 Indemnités députés	90'000.00		120'000.00		85'601.40	
	020.300.02 Indemnités procès-verbal	20'000.00		25'000.00		17'716.65	
	020.300.03 Indemnités bureau et commissions synodales	20'000.00		25'000.00		20'660.00	
	020.300.04 Indemnités bureau CEG/COFI	8'000.00		8'000.00		2'949.90	
	020.303.01 Contributions assurances sociales	3'600.00		2'000.00		1'892.45	
	020.303.02 Caisse d'allocations familiales, contr.	1'000.00		600.00		534.35	
	020.305.01 Contributions assurances-accidents	100.00		100.00		44.00	
	020.307.01 Défraiements des députés	45'000.00		60'000.00		41'850.80	
	020.307.02 Remb. des frais aux commissions synodales	8'000.00		8'000.00		5'923.00	
	020.310.01 Impression procès-verbal	23'000.00		25'000.00		20'224.80	
	020.311.01 Mandats externes	25'000.00		40'000.00		16'068.25	
	020.311.02 Interprètes et huissiers	18'700.00		25'000.00		18'428.90	
	020.311.03 Vérification des comptes	16'000.00		16'000.00		15'149.00	
	020.317.01 Formation des députés au Synode	3'000.00					
	020.319.01 Frais divers	1'400.00		1'600.00		1'356.80	
	020.319.02 Crédit pour la présidence	2'000.00		2'000.00			
	020.390.01 Charges imputées (secrétariat)	10'000.00		10'000.00		10'000.00	
<b>C 30</b>	<b>Conseil synodal</b>	<b>1'378'400.00</b>		<b>1'474'200.00</b>	<b>79'000.00</b>	<b>1'501'420.50</b>	<b>16.20</b>
	030.300.01 Salaires conseillers synodaux	724'000.00		725'000.00		724'664.45	
	030.300.03 Indemnités commissions			500.00			
<b>C</b>	030.301.02 Réserve points de postes					249'326.65	
	030.303.01 Contributions assurances sociales	44'800.00		44'900.00		44'888.45	
	030.303.02 Caisse d'allocations familiales, contrib.	13'000.00		13'000.00		12'910.40	
<b>C</b>	030.304.01 Contributions assurances personnel	96'700.00		69'500.00		65'468.75	
	030.305.01 Contr. assurances accidents, indemnité journ. et RC	13'200.00		12'600.00		12'821.35	
	030.307.01 Défraiements Conseil synodal	50'000.00		47'000.00		47'095.65	
	030.308.01 Formation continue	7'700.00		7'700.00		1'000.00	
<b>C</b>	030.308.02 Retraits et div. sessions CS	22'500.00		17'000.00		12'800.20	
	030.310.01 Forfait pour frais de bureau	35'000.00		35'000.00		35'400.00	
<b>C</b>	030.311.01 Mandats externes	295'500.00		418'000.00		168'669.45	

**COMPTE DE FONCTIONNEMENT**

C = Ces positions sont expliquées dans l'annexe		BUDGET 2015		BUDGET 2014		COMPTE 2013	
		CHARGES	REVENUS	CHARGES	REVENUS	CHARGES	REVENUS
030.311.02	Délégations	2'000.00		2'000.00		7'894.00	
030.311.03	Maison de l'Eglise: coûts d'organisation et déménagement					67'628.85	
030.317.01	Conférences, cours et séminaires	29'000.00		29'000.00		20'065.70	
030.319.01	Crédit à libre disposition Conseil synodal	30'000.00		30'000.00		11'387.40	
030.319.02	Crédit à libre disposition question du genre	15'000.00		23'000.00		19'399.20	
030.431.09	Remboursements divers				4'000.00		16.20
030.470.01	Retraits de fonds pour le projet "cours spécial"				75'000.00		
<b>C 31</b>	<b>Chancellerie de l'Eglise</b>	<b>1'393'700.00</b>	<b>9'500.00</b>	<b>1'267'900.00</b>	<b>24'000.00</b>	<b>1'199'809.90</b>	<b>59'067.25</b>
C 031.301.01	Salaires emplois fixes	1'066'200.00		970'700.00		921'807.90	
031.302.01	Autres salaires, honoraires propres	35'000.00		5'000.00		27'462.60	
031.303.01	Contributions assurances sociales	67'800.00		60'800.00		60'322.05	
031.303.02	Caisse d'allocations familiales, contrib.	19'600.00		17'600.00		17'091.35	
C 031.304.01	Contributions assurances personnel	135'900.00		149'200.00		111'474.05	
031.305.01	Contr. assurances accidents, indemnité journ. et RC	20'700.00		16'400.00		16'955.20	
031.307.01	Défraiements	5'000.00		5'000.00		4'293.20	
031.308.01	Formation continue	12'000.00		12'000.00		6'880.50	
031.308.02	Retrait, supervision	3'000.00		3'000.00		2'845.00	
031.309.01	Recrutement de personnel					6'756.10	
031.309.02	Autres frais de personnel	1'000.00		600.00		3'415.80	
031.310.02	Taxes de communication					480.00	
031.310.04	Imprimés divers	7'000.00		8'000.00		3'129.85	
031.310.09	Matériel courant pour ménages/groupes	500.00		400.00		2'612.20	
031.311.01	Honoraires mandats externes	10'000.00		10'000.00		5'299.45	
031.315.01	Journaux, revues	6'200.00		6'200.00		5'835.90	
031.315.02	Littérature, documentation	3'000.00		2'200.00		2'834.50	
031.319.01	Frais divers	800.00		800.00		314.25	
031.431.01	Versements APG et indemnités journ.						31'017.45
031.431.09	Remboursements divers		-500.00		500.00		4'549.80
C 031.490.01	Charges imputées (IKK/CIC), secrétariat Synode		10'000.00		23'500.00		23'500.00
<b>C 32</b>	<b>Service de la communication</b>	<b>976'300.00</b>	<b>2'500.00</b>	<b>929'800.00</b>	<b>2'500.00</b>	<b>1'031'462.55</b>	<b>6'612.50</b>
C 032.314.01	Magazine pour les collabor. de l'Eglise	90'000.00					
032.314.02	Rapport d'activité	51'000.00		51'000.00		51'155.00	
032.314.04	Envoi groupé	32'000.00		32'000.00		33'743.95	
032.314.05	Rapport de la décennie			50'000.00		253'444.65	
C 032.314.06	Médias électroniques	155'000.00		105'000.00		100'100.00	

**COMPTE DE FONCTIONNEMENT**

C = Ces positions sont expliquées dans l'annexe		BUDGET 2015		BUDGET 2014		COMPTE 2013	
		CHARGES	REVENUS	CHARGES	REVENUS	CHARGES	REVENUS
	032.314.07	Relations publiques	30'000.00		30'000.00	32'763.20	
<b>C</b>	032.314.08	Conception, conseil, formation	24'000.00		98'500.00	44'573.75	
<b>C</b>	032.314.09	Production d'imprimés	287'000.00		353'300.00	347'582.15	
<b>C</b>	032.314.10	Actualisation Internet	307'300.00		210'000.00	168'099.85	
	032.431.02	Envoi groupé		2'500.00		2'500.00	6'297.50
	032.431.09	Remboursements divers					315.00
<b>C</b>	<b>35</b>	<b>Présence des Eglises dans des expositions</b>	<b>205'000.00</b>	<b>44'700.00</b>	<b>190'000.00</b>	<b>44'700.00</b>	<b>218'909.00</b>
	035.316.01	Frais de projet Participations expositions	205'000.00		190'000.00	218'909.00	
	035.402.01	Contributions paroisses		5'000.00		5'000.00	9'005.00
	035.413.01	Contributions Eglise catholique romaine		39'300.00		39'300.00	35'190.00
	035.431.01	Contributions de tiers		400.00		400.00	340.00
	<b>36</b>	<b>Médias, journalisme</b>	<b>623'400.00</b>	<b>20'000.00</b>	<b>651'100.00</b>	<b>20'000.00</b>	<b>705'708.80</b>
	036.322.01	Rédaction 'Vie Protestante'	28'300.00		28'300.00	28'300.00	
	036.331.01	Médias réformés	438'700.00		426'800.00	494'964.00	
	036.331.02	Office protestant des médias OPM	117'000.00		107'000.00	101'013.60	
	036.332.01	"Reformiert" en braille	5'500.00		5'500.00	4'906.20	
	036.332.02	Centre d'information évangélique Eglises-sectes-religions	30'500.00		33'500.00	23'125.00	
<b>C</b>	036.332.04	Telebilingue; contribution			50'000.00	50'000.00	
	036.332.06	Groupe de travail oecuménique pour Foires et projets	3'400.00			3'400.00	
	036.413.01	Contribution CSJ pour CER		20'000.00		20'000.00	20'000.00
	<b>40</b>	<b>Conférence interconfessionnelle (IKK/CIC)</b>			<b>13'500.00</b>	<b>13'500.00</b>	
	040.390.01	Charges imputées			13'500.00	13'500.00	
	<b>50</b>	<b>Commission des recours</b>	<b>2'000.00</b>		<b>3'000.00</b>		
	050.300.01	Indemnités Commission	2'000.00		3'000.00		
	<b>60</b>	<b>Postes pastoraux propres aux paroisses</b>	<b>10'000.00</b>		<b>11'000.00</b>	<b>10'913.45</b>	
	060.311.01	Installations	10'000.00		8'000.00	10'913.45	
	060.321.01	Contributions			3'000.00		
	<b>61</b>	<b>Postes pastoraux régionaux</b>	<b>115'000.00</b>	<b>8'000.00</b>	<b>132'000.00</b>	<b>11'800.00</b>	<b>103'721.70</b>
	061.322.01	Postes pastoraux régionaux	75'000.00		75'000.00	65'165.50	8'096.80
<b>C</b>	061.331.01	Assistance spirituelle en cas de catastrophe	40'000.00		57'000.00	38'556.20	
	061.413.01	Contributions Conférence interconfessionnelle (IKK/CIC)		8'000.00		11'800.00	8'096.80

**COMPTE DE FONCTIONNEMENT**

C = Ces positions sont expliquées dans l'annexe		BUDGET 2015		BUDGET 2014		COMPTE 2013	
		CHARGES	REVENUS	CHARGES	REVENUS	CHARGES	REVENUS
<b>62</b>	<b>Consécration et de reconnaissance de ministère</b>	<b>46'500.00</b>		<b>55'000.00</b>		<b>115'477.85</b>	
C 062.316.01	Célébration de consécration et de reconnaissance de ministère	46'500.00		55'000.00		113'582.45	
C 062.319.01	Frais divers					1'895.40	
<b>90</b>	<b>Fédération des Eglises (FEPS)</b>	<b>1'559'800.00</b>		<b>1'525'900.00</b>		<b>1'526'286.00</b>	
090.307.01	Indemnités délégués	10'000.00		10'000.00		7'176.40	
C 090.331.01	Participation aux frais administratifs	1'513'000.00		1'482'000.00		1'481'534.00	
090.331.02	Conférences ecclésiales	36'800.00		33'900.00		37'575.60	
<b>99</b>	<b>Contributions diverses, crédit global</b>	<b>201'700.00</b>		<b>201'700.00</b>		<b>166'732.00</b>	
099.332.01	Annuaire suisse de droit ecclésial	1'700.00		1'700.00		1'632.00	
099.332.02	Crédit global	200'000.00		200'000.00		165'100.00	
<b>C 1</b>	<b>SERVICES CENTRAUX</b>	<b>2'921'300.00</b>	<b>98'900.00</b>	<b>3'181'050.00</b>	<b>90'100.00</b>	<b>4'744'582.57</b>	<b>1'342'210.65</b>
<b>C 100</b>	<b>Secteur Services centraux</b>	<b>1'271'050.00</b>	<b>77'200.00</b>	<b>1'239'800.00</b>	<b>78'900.00</b>	<b>1'327'278.67</b>	<b>114'680.10</b>
100.301.01	Salaires emplois fixes	959'800.00		963'500.00		1'007'535.35	
100.302.01	Autres salaires, honoraires propres	52'800.00		54'300.00		92'758.10	
100.303.01	Contributions assurances sociales	62'900.00		63'200.00		62'585.95	
100.303.02	Caisse d'allocations familiales, contr.	18'050.00		18'200.00		17'823.95	
C 100.304.01	Contributions assurances personnelles	121'900.00		88'000.00		91'279.95	
100.305.01	Contr. assurances accidents, indemnité journ. et RC	19'100.00		18'200.00		19'509.85	
100.307.01	Défraiements	1'000.00		1'000.00		884.00	
100.308.01	Formation continue	13'600.00		15'700.00		8'288.30	
100.308.02	Retraite, supervision	4'000.00		2'500.00		2'144.00	
100.309.01	Recrutement de personnel	2'000.00		2'000.00			
100.309.02	Autres frais de personnel	2'100.00		1'700.00		2'611.90	
100.310.04	Taxes bancaires et CCP	3'000.00		3'000.00		10'475.12	
100.310.05	Imprimés divers	7'000.00		6'000.00		8'318.55	
100.311.01	Honoraires mandats externes	1'000.00		1'200.00		230.00	
100.315.01	Journaux, revues	200.00		200.00			
C 100.315.02	Littérature, documentation	2'500.00		1'000.00		2'733.65	
100.332.01	Cotisations	100.00		100.00		100.00	
100.400.01	Paroisses pour admin. péréquation financière		65'000.00		65'000.00		65'000.00
100.431.01	Versements APG et indemnités journ.		3'200.00		3'200.00		40'338.95
100.431.09	Remboursements divers		2'000.00		1'200.00		3'827.35

**COMPTE DE FONCTIONNEMENT**

C = Ces positions sont expliquées dans l'annexe		BUDGET 2015		BUDGET 2014		COMPTE 2013		
		CHARGES	REVENUS	CHARGES	REVENUS	CHARGES	REVENUS	
	100.432.01	Vente de publications		3'500.00		5'000.00		2'089.40
	100.439.01	Dédommagements divers		1'000.00		2'000.00		924.40
	100.490.01	Charges imputées		2'500.00		2'500.00		2'500.00
<b>C</b>	<b>110</b>	<b>Services informatiques</b>	<b>484'850.00</b>	<b>9'700.00</b>	<b>718'150.00</b>	<b>9'700.00</b>	<b>876'027.10</b>	<b>12'006.50</b>
	110.301.01	Salaires emplois fixes	182'400.00		176'500.00		174'004.35	
	110.303.01	Contributions assurances sociales	11'400.00		11'100.00		11'090.20	
	110.303.02	Caisse d'allocations familiales, contrib.	3'300.00		3'200.00		3'131.80	
<b>C</b>	110.304.01	Contributions assurances personnel	10'000.00		16'000.00		18'179.40	
	110.305.01	Contr. assurances accidents, indemnité journ. et RC	3'600.00		3'300.00		3'271.00	
	110.307.01	Défraiements	1'000.00		1'000.00		32.40	
	110.308.01	Formation continue	5'000.00		7'200.00		2'659.80	
<b>C</b>	110.308.02	Cours personnel			3'800.00		4'168.80	
	110.310.01	Matériel de consommation courante	1'000.00		1'500.00		867.90	
	110.310.03	Exploitation du réseau	26'000.00		26'000.00		20'789.05	
	110.310.04	Assurances	2'500.00		3'000.00		2'487.75	
<b>C</b>	110.311.01	Mandats externes, maintenance	158'150.00		215'150.00		140'481.85	
	110.312.01	Acquisitions, installations	4'000.00		5'500.00		4'452.50	
	110.312.02	Entretien, réparations	6'000.00		10'000.00		3'566.80	
	110.312.03	Exploitation Imprimantes/copieurs	54'000.00		53'400.00		66'136.35	
	110.313.01	Loyer					1'117.00	
	110.313.02	Charges					2'739.35	
	110.315.01	Littérature spécialisée	500.00		500.00		335.80	
	110.319.01	Frais divers	400.00		400.00			
	110.370.01	Attribution pour le préfinancement acquisition installation informatique					400'000.00	
<b>C</b>	110.382.01	Dépréciations	15'600.00		180'600.00		4'954.80	
	110.383.01	Dépréciations complémentaires					11'560.20	
	110.431.02	Recettes prestation informatique		4'000.00		4'000.00		4'351.30
	110.431.09	Remboursements divers		5'700.00		5'700.00		7'655.20
<b>C</b>	<b>120</b>	<b>Immeuble Altenbergstrasse 66</b>	<b>891'500.00</b>		<b>915'500.00</b>		<b>1'064'667.60</b>	
<b>C</b>	120.312.01	Acquisitions infrastructure de bureaux	17'400.00		22'000.00		12'058.90	
	120.312.02	Entretien infrastructure de bureaux	5'000.00		3'000.00		4'667.90	
	120.313.01	Loyers	609'900.00		609'000.00		607'140.00	
<b>C</b>	120.313.02	Frais de chauffage, charges	143'200.00		155'500.00		112'653.05	
<b>C</b>	120.313.03	Nettoyage	108'000.00		108'000.00		103'940.35	
<b>C</b>	120.313.04	Entretien des bureaux	8'000.00		18'000.00		18'648.10	

**COMPTE DE FONCTIONNEMENT**

C = Ces positions sont expliquées dans l'annexe		BUDGET 2015		BUDGET 2014		COMPTE 2013	
		CHARGES	REVENUS	CHARGES	REVENUS	CHARGES	REVENUS
120.381.01	Dépréciation					20'556.00	
120.383.01	Dépréciations complémentaires					185'003.30	
<b>C 130</b>	<b>Charges/recettes suprasectorielles</b>	<b>273'900.00</b>	<b>12'000.00</b>	<b>307'600.00</b>	<b>1'500.00</b>	<b>251'802.20</b>	<b>5'525.05</b>
130.302.01	Autres salaires, honoraires propres	30'000.00		30'000.00		11'381.90	
130.303.01	Contributions assurances sociales	1'900.00		1'900.00		541.95	
130.303.02	Caisse d'allocations familiales, contrib	500.00		500.00		153.05	
130.305.01	Contr. assurances accidents, indemnité journ. et RC	300.00		400.00		122.60	
130.307.01	mobility	2'600.00		2'800.00		2'601.45	
130.309.02	Autres frais de personnel	6'000.00		5'000.00		4'934.05	
130.309.03	Service de consultation sociale externe	2'500.00		2'500.00		842.40	
<b>C 130.309.04</b>	<b>Contribution à la garde d'enfant</b>	<b>35'000.00</b>		<b>29'000.00</b>		<b>23'016.05</b>	
130.309.05	Structure d'accueil - harcèlement sexuel	5'000.00		5'000.00			
<b>C 130.310.01</b>	<b>Matériel de bureau, papier</b>	<b>60'000.00</b>		<b>84'000.00</b>		<b>81'381.25</b>	
<b>C 130.310.02</b>	<b>taxes de communication</b>	<b>22'000.00</b>		<b>27'000.00</b>		<b>25'744.30</b>	
<b>C 130.310.03</b>	<b>frais d'envoi, taxes CCP</b>	<b>78'000.00</b>		<b>98'000.00</b>		<b>75'184.80</b>	
130.310.04	Assurances mobilières	8'000.00		8'000.00		7'613.35	
130.310.09	Achats, consommation	16'600.00		8'000.00		10'542.05	
130.319.01	Frais divers	5'500.00		5'500.00		7'743.00	
130.431.02	Remboursements divers		12'000.00		1'500.00		5'525.05
<b>C 180</b>	<b>Immeuble Bürenstrasse 12</b>					<b>1'224'807.00</b>	<b>1'209'999.00</b>
180.313.01	Loyer					7'402.00	
180.313.02	Charges, frais de chauffage					15'934.20	
180.313.03	Frais d'exploitation de la propriété par étage					-8'528.20	
180.370.01	Attribution au Fonds de rénovation immobilière					1'209'999.00	
180.454.01	Gains comptables Vente Bürenstrasse 12						1'209'999.00
<b>C 2</b>	<b>DIACONIE, PASTORALE</b>	<b>3'233'850.00</b>	<b>422'400.00</b>	<b>3'214'800.00</b>	<b>428'200.00</b>	<b>3'128'037.55</b>	<b>476'113.65</b>
<b>C 200</b>	<b>Secteur Diaconie</b>	<b>1'605'050.00</b>	<b>23'200.00</b>	<b>1'622'100.00</b>	<b>29'900.00</b>	<b>1'557'221.90</b>	<b>49'967.35</b>
<b>C 200.300.01</b>	<b>Indemnités commissions</b>	<b>8'600.00</b>		<b>4'600.00</b>		<b>3'694.40</b>	
200.301.01	Salaires emplois fixes	1'043'600.00		1'076'500.00		1'042'127.10	
200.302.01	Autres salaires, honoraires propres	8'000.00		8'400.00		14'569.25	
200.303.01	Contributions assurances sociales	65'500.00		67'400.00		66'931.05	
200.303.02	Caisse d'allocations familiales, contrib	18'800.00		19'450.00		18'932.85	
<b>C 200.304.01</b>	<b>Contributions assurances personnel</b>	<b>139'300.00</b>		<b>149'600.00</b>		<b>114'420.05</b>	
200.305.01	Contr. assurances accidents, indemnité journ. et RC	20'200.00		19'400.00		19'542.20	

**COMPTE DE FONCTIONNEMENT**

C = Ces positions sont expliquées dans l'annexe	BUDGET 2015		BUDGET 2014		COMPTE 2013	
	CHARGES	REVENUS	CHARGES	REVENUS	CHARGES	REVENUS
200.307.01	Défraiements	12'000.00	12'000.00		10'125.70	
200.307.02	Frais de déplacement des aumôniers de prison	25'000.00	25'000.00		22'017.85	
200.308.01	Formation continue	26'200.00	23'750.00		16'648.05	
200.308.02	Retraite, supervision	13'700.00	14'700.00		10'269.75	
200.309.01	Recrutement de personnel	8'000.00	10'000.00		10'246.50	
200.309.02	Autres frais de personnel	3'850.00	3'300.00		2'338.55	
200.310.09	Matériel courant pour ménages/groupes	2'000.00	1'500.00		2'627.55	
200.311.01	Honoraires mandats externes	5'000.00	5'000.00		1'960.90	
200.311.02	frabina	21'000.00	21'000.00		21'000.00	
200.313.01	Loyer				27'157.70	
200.313.02	Charges, frais de chauffage				6'714.95	
200.314.01	Campagnes d'information, publications	21'000.00	11'000.00		8'639.55	
200.315.01	Journaux, revues	2'800.00	2'600.00		2'164.80	
200.315.02	Bibliothèque, documentation	2'900.00	3'200.00		2'695.40	
<b>C</b> 200.316.01	Projets	24'000.00	19'000.00		8'355.00	
<b>C</b> 200.317.01	Conférences, cours et séminaires	26'000.00	19'500.00		17'001.70	
200.317.02	Cultes, manifest. paroisse sourds	57'000.00	56'600.00		53'128.75	
<b>C</b> 200.317.03	Fokus 50+	24'000.00	24'000.00		25'303.15	
200.319.01	Frais divers	3'000.00	3'000.00		2'442.35	
200.319.02	Frais divers des aumôniers de prison	4'000.00	2'000.00		3'000.55	
200.332.01	Cotisations	3'900.00	3'900.00		3'790.00	
200.343.01	Soutiens CPF	11'700.00	11'700.00		13'981.05	
200.343.02	Soutien Paroisse sourds et malentendants	4'000.00	4'000.00		5'395.20	
200.431.01	Versements APG et indemnités journ.					133.45
200.431.03	Recettes de sous-locations					200.00
200.431.09	Remboursements divers		500.00	1'000.00		1'055.25
200.432.01	Produits de ventes		1'500.00	700.00		1'732.20
200.433.01	Contr. des part. aux cours et réunions		1'500.00	8'500.00		6'400.00
200.433.02	Contrib. des part. aux cours et réunions HBG		13'000.00	13'000.00		25'622.00
200.439.01	Contr. volontaires + dons Service Couples, partenariats, familles		4'200.00	4'200.00		4'947.00
200.439.02	Dons Paroisse sourds et malentendants		2'500.00	2'500.00		3'877.45
200.490.01	Charges imputées					6'000.00

**COMPTE DE FONCTIONNEMENT**

C = Ces positions sont expliquées dans l'annexe		BUDGET 2015	BUDGET 2014	COMPTE 2013
	CHARGES	REVENUS	CHARGES	REVENUS
<b>210</b>	<b>Aumônerie des handicapés JURA</b>	<b>62'500.00</b>	<b>62'500.00</b>	<b>62'000.00</b>
210.322.01	Frais de personnel et d'exploitation Aum. des sourds et des malentendants	34'200.00	34'200.00	33'700.00
210.322.02	Frais de personnel et d'exploitation Minist. past. auprès des handicapés	28'300.00	28'300.00	28'300.00
<b>K 230</b>	<b>Offices régionaux de consult. conjugales</b>	<b>427'100.00</b>	<b>364'200.00</b>	<b>425'300.00</b>
230.322.01	Subventions ordinaires de fonctionnement	50'900.00	52'700.00	50'000.00
230.342.01	Cours/supervision conseils conjugaux	12'000.00	12'000.00	12'265.95
230.360.01	Contribution d'exploitation du Canton	364'200.00	360'600.00	366'000.00
230.460.01	Participation du Canton de Berne		364'200.00	360'600.00
230.470.01	Retrait du fonds du Synode d'arrondissement		2'045.00	
230.470.02	Retrait du fonds de secours		655.00	
230.470.03	Prélèvements des provisions pour le renchérissement			5'400.00
<b>250</b>	<b>Formation coll. socio-diaconaux</b>	<b>181'300.00</b>	<b>35'000.00</b>	<b>166'300.00</b>
<b>K 250.322.01</b>	Stage de diacres dans le Jura	33'000.00		35'000.00
250.331.01	Conférence ministères diaconaux	23'500.00	23'500.00	23'554.00
<b>C 250.332.01</b>	Ecole supérieure de travail social		20'000.00	20'000.00
250.332.02	Séminaire diaconal théologique Aarau	21'800.00	21'800.00	21'761.00
250.332.04	Participation aux coûts des stagiaires	18'000.00	18'000.00	4'500.00
250.341.01	Bourses	35'000.00	35'000.00	24'031.50
250.342.01	Participation à la formation continue et complémentaire BSD	23'000.00	18'000.00	14'514.70
250.370.01	Attribution au fonds des bourses	27'000.00	30'000.00	30'000.00
250.470.01	Prélèvement sur le fonds des bourses		35'000.00	35'000.00
<b>260</b>	<b>Chapitre diaconal</b>		<b>12'100.00</b>	<b>7'392.60</b>
260.300.01	Indemnités		4'000.00	2'760.00
260.307.01	Défraiements		2'000.00	1'179.30
260.317.01	Biens, services et marchandises		2'800.00	346.30
260.332.01	Cotisation de membre assoc. faitière Collaborateur socio-diaconal		3'300.00	3'107.00
<b>265</b>	<b>diaconie.ch</b>			<b>44'599.90</b>
265.302.01	Salaire direction avant-projet			23'608.50
265.303.01	Contributions assurances sociales			1'485.10
265.303.02	Caisse d'allocations familiales, contrib			419.60

**COMPTE DE FONCTIONNEMENT**

C = Ces positions sont expliquées dans l'annexe		BUDGET 2015		BUDGET 2014		COMPTE 2013	
		CHARGES	REVENUS	CHARGES	REVENUS	CHARGES	REVENUS
	265.304.01					2'635.95	
	265.305.01					257.15	
	265.307.01					445.20	
	265.310.09					228.40	
<b>C</b>	265.332.01					9'520.00	
	265.390.01					6'000.00	
	265.412.01						32'114.80
<b>270</b>	<b>Secrétariat œcuménique alémanique pour l'aumônerie des prisons</b>	<b>5'000.00</b>		<b>5'100.00</b>		<b>4'910.00</b>	
	270.332.01	5'000.00		5'100.00		4'910.00	
<b>C 293</b>	<b>Subventions Couples et familles</b>	<b>166'000.00</b>		<b>146'000.00</b>		<b>146'000.00</b>	
	293.331.01	20'000.00					
	293.332.02	81'000.00		81'000.00		81'000.00	
	293.332.03	20'000.00		20'000.00		20'000.00	
	293.332.05	26'500.00		26'500.00		26'500.00	
	293.332.08	7'500.00		7'500.00		7'500.00	
	293.332.09	5'000.00		5'000.00		5'000.00	
	293.332.11	6'000.00		6'000.00		6'000.00	
<b>299</b>	<b>Contributions diverses</b>	<b>786'900.00</b>		<b>775'400.00</b>		<b>739'286.00</b>	<b>4'000.00</b>
	299.322.01	8'000.00		8'000.00		8'000.00	
<b>C</b>	299.322.02	174'500.00		174'500.00		174'500.00	
	299.331.01	230'000.00		230'000.00		230'000.00	
	299.331.02	92'500.00		92'500.00		92'500.00	
	299.331.03	26'900.00		26'900.00		26'830.00	
	299.331.04	80'000.00		80'000.00		40'000.00	
	299.331.05	10'000.00		10'000.00		10'000.00	
	299.331.06	10'000.00		10'000.00		10'000.00	
<b>C</b>	299.331.07	10'000.00					
	299.332.03	10'000.00		10'000.00		10'000.00	
	299.332.04	20'000.00		20'000.00		20'000.00	
	299.332.05	10'000.00		10'000.00		10'000.00	
	299.332.06	4'900.00		4'900.00		4'896.00	

**COMPTE DE FONCTIONNEMENT**

C = Ces positions sont expliquées dans l'annexe		BUDGET 2015		BUDGET 2014		COMPTE 2013	
		CHARGES	REVENUS	CHARGES	REVENUS	CHARGES	REVENUS
	299.332.07	Communauté protestante suisse de travail Eglise et agriculture	8'200.00		8'200.00	8'160.00	
	299.332.09	Télébible bernoise	1'000.00		1'000.00	1'000.00	
	299.332.10	Contribution Journée mondiale du Sida	3'000.00		3'000.00	3'000.00	
<b>C</b>	299.332.11	Ass. Diaconie Berne	1'500.00				
	299.332.17	Subvention Croix-Bleue, canton de Berne	80'000.00		80'000.00	80'000.00	
	299.332.18	Subvention Croix-Bleue, canton du Jura	6'400.00		6'400.00	6'400.00	
	299.332.35	Commission diaconale; aide œcuménique d'urgence				4'000.00	
	299.471.01	Retrait financement spécial					4'000.00
<b>C</b>	<b>3</b>	<b>CATECHESE</b>	<b>2'411'850.00</b>	<b>303'750.00</b>	<b>2'201'250.00</b>	<b>300'700.00</b>	<b>1'971'294.00</b>
<b>C</b>	<b>300</b>	<b>Secteur Catéchèse</b>	<b>1'132'300.00</b>		<b>1'143'700.00</b>	<b>1'018'705.95</b>	<b>1'594.30</b>
	300.300.01	Indemnités commissions du secteur	10'500.00		11'000.00	10'411.50	
	300.301.01	Salaires emplois fixes	813'100.00		804'900.00	726'872.55	
<b>C</b>	300.302.01	Autres salaires, honoraires propres	13'700.00		7'000.00	7'476.40	
	300.303.01	Contributions assurances sociales	50'900.00		49'500.00	46'497.25	
	300.303.02	Caisse d'allocations familiales, contrib	14'700.00		14'600.00	13'192.60	
<b>C</b>	300.304.01	Contributions assurances personnel	109'800.00		123'500.00	80'185.50	
	300.305.01	Contr. assurances accidents, indemnité journ. et RC	15'600.00		14'900.00	13'744.10	
	300.307.01	Défraiements	13'000.00		15'000.00	11'556.60	
	300.308.01	Formation continue	17'500.00		24'500.00	23'952.20	
	300.308.02	Retraite, supervision	8'600.00		9'900.00	2'559.50	
	300.309.01	Recrutement de personnel				3'571.05	
	300.309.02	Autres frais de personnel	1'600.00		1'400.00	1'549.40	
	300.310.01	Matériel de bureau, imprimés	1'500.00		3'000.00	1'442.20	
	300.310.02	Taxes de communication	1'200.00		1'500.00	952.40	
	300.310.03	Frais d'envoi, taxes CCP	500.00		500.00	20.00	
	300.310.09	Matériel courant pour ménages/groupes	500.00		800.00	165.40	
<b>C</b>	300.311.01	Honoraires mandats externes	12'000.00		19'500.00	7'320.00	
	300.312.01	Acquisitions infrastructure de bureaux				594.00	
	300.313.01	Loyer	7'700.00		8'900.00	7'686.10	
	300.313.02	Charges, frais de chauffage				231.55	
	300.314.01	Campagnes d'information et publications			5'000.00		
	300.315.01	Journaux, revues et livres	7'000.00		7'000.00	4'037.45	
	300.315.02	Bibliothèque, documentation	15'100.00		14'300.00	19'213.30	
	300.315.03	Réorganisation bibliothèque	2'000.00			29'808.90	

**COMPTE DE FONCTIONNEMENT**

C = Ces positions sont expliquées dans l'annexe		BUDGET 2015		BUDGET 2014		COMPTE 2013	
		CHARGES	REVENUS	CHARGES	REVENUS	CHARGES	REVENUS
300.317.01	Conférences	14'800.00		6'000.00		4'821.50	
300.319.01	Frais divers	1'000.00		1'000.00		844.50	
300.431.01	Versements APG et indemnités journ.						890.60
300.431.09	Remboursements divers						703.70
<b>301</b>	<b>Cours formation et formation continue</b>	<b>255'200.00</b>	<b>99'500.00</b>	<b>237'050.00</b>	<b>94'900.00</b>	<b>218'851.55</b>	<b>48'056.60</b>
301.310.04	Matériel didactique	1'000.00		1'000.00			
301.317.01	Cours formation continue, accompagnement, catéchèse	171'100.00		172'000.00		143'563.95	
301.317.02	Cours pour monit. catéchisme	42'100.00		44'050.00		34'287.60	
301.317.05	Cours préalable Formation des catéchètes	20'000.00		20'000.00		20'000.00	
<b>C</b> 301.317.06	Formation continue Enseignants religion/éthique	21'000.00				21'000.00	
301.432.01	Produits de ventes		1'100.00		2'400.00		1'032.60
<b>C</b> 301.433.01	Contr. des part. aux cours et réunions		98'400.00		92'500.00		47'024.00
<b>C 325</b>	<b>Consultation et documentation pour la catéchèse</b>	<b>519'700.00</b>	<b>204'250.00</b>	<b>526'200.00</b>	<b>205'800.00</b>	<b>511'736.10</b>	<b>212'484.90</b>
325.302.01	Autres salaires, honoraires propres	150'800.00		148'500.00		142'000.25	
325.303.01	Contributions assurances sociales	9'300.00		8'600.00		8'575.20	
325.303.02	Caisse d'allocations familiales, contr.	2'700.00		2'500.00		2'487.55	
325.304.01	Contributions assurances personnel	16'800.00		12'600.00		13'393.30	
325.305.01	Contr. assurances accidents, indemnité journ. et RC	2'800.00		2'500.00		2'465.60	
325.307.01	Défraiements	1'000.00		1'000.00		982.40	
325.308.01	Formation continue	1'100.00		1'100.00		660.00	
325.310.01	Charges d'exploitation	11'500.00		12'000.00		12'390.70	
325.312.01	Acquisitions infrastructure de bureaux	10'000.00		10'000.00		9'999.45	
<b>C</b> 325.313.01	Loyers Thoune et Bienne	23'000.00		37'000.00		37'112.00	
325.313.02	Charges, frais de chauffage	2'000.00		2'500.00		2'385.00	
325.314.01	Site Internet					400.20	
325.315.01	Acquisitions de médias	18'000.00		17'000.00		16'595.25	
325.322.01	Subvention Crédoc, Tramelan	12'200.00		12'400.00		12'400.00	
325.322.02	Subvention office de consultation et de documentation SO	5'000.00		5'000.00		5'000.00	
325.331.01	Subvention médiathèque scolaire	251'000.00		251'000.00		242'389.20	
325.390.01	Charges imputées (comptabilité)	2'500.00		2'500.00		2'500.00	
325.402.01	Contributions paroisses		156'000.00		160'000.00		160'020.00
325.413.01	Contribution Eglise catholique romaine		47'000.00		45'000.00		47'519.70
325.413.02	Contribution Eglise cath. chrétienne		600.00		500.00		625.25
325.413.03	Contributions communautés juives		350.00		300.00		375.15
325.431.01	Paiements APG et indemnités journ.						3'512.00
325.431.09	Remboursements divers		300.00				432.80

**COMPTE DE FONCTIONNEMENT**

C = Ces positions sont expliquées dans l'annexe		BUDGET 2015	BUDGET 2014	COMPTE 2013
		CHARGES	CHARGES	REVENUS
<b>330</b>	<b>Enfance et Eglise (KiK)</b>	<b>45'750.00</b>	<b>57'400.00</b>	<b>42'669.35</b>
330.300.01	Indemnités commission	2'500.00	3'000.00	1'670.00
330.302.01	Indemnités administration	9'000.00	9'000.00	7'772.65
330.303.01	Contributions assurances sociales	600.00	500.00	535.55
330.303.02	Caisse d'allocations familiales, contr.	200.00	200.00	151.25
330.305.01	Contr. assurances accidents, indemnités journ. et RC	100.00	100.00	18.05
330.307.01	Défraiements	2'000.00	2'000.00	1'188.10
330.309.02	Autres frais de personnel	150.00	150.00	
330.310.01	Frais d'exploitation et d'administration	2'500.00	2'500.00	1'503.15
330.314.01	Publications officielles pour des cours	8'000.00	8'000.00	6'919.40
<b>C</b> 330.317.02	Séminaires, rencontres	12'000.00	23'250.00	14'270.20
<b>C</b> 330.331.01	Association suisse des Ecole du dimanche		8'700.00	8'641.00
<b>C</b> 330.332.01	Contr. "KiK-Verband"	8'700.00		
<b>350</b>	<b>Formation et perfectionnement de catéchètes</b>	<b>18'000.00</b>	<b>18'500.00</b>	<b>8'518.20</b>
350.317.01	Frais de cours canton de Soleure	5'000.00	5'500.00	5'500.00
350.342.01	Participations aux frais de cours de catéchètes	13'000.00	13'000.00	3'018.20
<b>359</b>	<b>Participations diverses à la formation et au perfectionnement</b>	<b>380'900.00</b>	<b>160'400.00</b>	<b>147'841.15</b>
<b>C</b> 359.322.01	Contributions à la catéchèse spécialisée	330'000.00	120'000.00	109'500.00
359.332.01	Projet "Elternlehre"	6'000.00	6'000.00	12'500.00
359.332.02	Formation catéchétique pour la catéchèse spécialisée	3'600.00	3'600.00	3'536.00
<b>C</b> 359.332.03	Contr. frais de fonction KAKOKI	7'100.00	19'100.00	16'185.00
359.332.05	Revue "reli.ch"			4'080.15
359.332.06	Site Internet reli.ch	1'400.00	1'400.00	1'768.00
359.332.07	Projets de pédagogie des religions	27'800.00	5'300.00	272.00
<b>C</b> 359.332.08	Service "mira"	5'000.00	5'000.00	
359.431.09	Remboursements divers			116.00
<b>360</b>	<b>Instruction religieuse de langue française</b>	<b>30'000.00</b>	<b>28'000.00</b>	<b>13'971.70</b>
360.332.01	Office Protestant d'éducation chrétienne	30'000.00	28'000.00	13'971.70
<b>390</b>	<b>Contributions à des écoles</b>	<b>30'000.00</b>	<b>30'000.00</b>	<b>9'000.00</b>
390.332.01	NMS Berne	10'000.00	10'000.00	3'000.00
390.332.02	Campus Muristalden	10'000.00	10'000.00	3'000.00
390.332.03	Gymnase libre Berne	10'000.00	10'000.00	3'000.00

**COMPTE DE FONCTIONNEMENT**

C = Ces positions sont expliquées dans l'annexe		BUDGET 2015		BUDGET 2014		COMPTE 2013		
		CHARGES	REVENUS	CHARGES	REVENUS	CHARGES	REVENUS	
<b>C</b>	<b>4</b>	<b>PAROISSES ET FORMATION</b>	<b>3'138'300.00</b>	<b>222'100.00</b>	<b>3'095'370.00</b>	<b>231'200.00</b>	<b>2'975'649.40</b>	<b>286'277.40</b>
<b>C</b>	<b>400</b>	<b>Secteur Paroisses et Formation</b>	<b>1'995'800.00</b>	<b>150'300.00</b>	<b>2'022'200.00</b>	<b>159'400.00</b>	<b>1'836'362.60</b>	<b>123'869.00</b>
<b>C</b>	400.301.01	Salaires emplois fixes	1'229'500.00		1'258'900.00		1'142'988.70	
	400.302.01	Autres salaires, honoraires propres	30'400.00		18'000.00		16'789.90	
	400.303.01	Contributions assurances sociales	78'500.00		77'800.00		73'254.60	
	400.303.02	Caisse d'allocations familiales, contrib	22'500.00		22'350.00		20'719.65	
<b>C</b>	400.304.01	Contributions assurances personnel	138'600.00		182'600.00		130'840.95	
	400.305.01	Contr. assurances accidents, indemnité journ. et RC	24'400.00		22'700.00		21'146.00	
	400.307.01	Défraiements	10'000.00		10'000.00		8'649.90	
	400.308.01	Formation continue	17'600.00		22'100.00		21'273.20	
	400.308.02	Retraite, supervision	4'000.00		4'000.00		2'741.20	
	400.309.01	Recrutement de personnel	3'000.00		4'000.00		7'194.25	
	400.309.02	Autres frais de personnel	1'700.00		3'350.00		1'786.65	
	400.310.02	Taxes de communication	600.00				602.15	
	400.310.09	Matériel courant pour ménages/groupes	1'000.00		1'200.00		1'328.75	
<b>C</b>	400.312.01	Acquisitions infrastructure de bureaux			1'400.00		4'849.40	
	400.312.02	Leasing, entretien infrastructure de bureaux 'Forum protestant'	2'700.00		2'700.00		833.20	
<b>C</b>	400.313.01	Loyer 'Forum protestant'	25'300.00		17'800.00		45'911.00	
	400.313.02	Charges, frais de chauffage 'Forum protestant'	4'700.00		5'000.00		9'403.80	
	400.313.03	Entretien des bureaux 'Forum protestant'	300.00		300.00		206.85	
	400.314.01	Campagnes d'information et publications	47'300.00		47'300.00		41'658.95	
	400.315.01	Journaux, revues	1'200.00		2'000.00		2'211.60	
	400.315.02	Bibliothèque, documentation	2'000.00		2'000.00		1'455.90	
<b>C</b>	400.317.01	Crédits opérationnels service paroisses	175'600.00		146'500.00		128'458.00	
<b>C</b>	400.317.02	Crédits opérationnels service questions de société	137'000.00		128'000.00		130'865.40	
<b>C</b>	400.317.03	Cours	35'500.00		40'000.00		20'202.80	
	400.319.01	Frais divers	500.00		500.00		9.80	
	400.332.01	Cotisations	1'400.00		1'200.00		580.00	
	400.343.01	Subsides de cours	500.00		500.00		400.00	
	400.431.01	Versements APG et indemnités journ.						6'620.00
	400.431.09	Remboursements divers		400.00		400.00		1'420.55
	400.432.01	Produits de ventes		3'000.00		3'000.00		10'690.95
	400.433.01	Contributions aux cours et réunions		146'900.00		156'000.00		105'137.50

**COMPTE DE FONCTIONNEMENT**

C = Ces positions sont expliquées dans l'annexe		BUDGET 2015		BUDGET 2014		COMPTE 2013	
		CHARGES	REVENUS	CHARGES	REVENUS	CHARGES	REVENUS
<b>411</b>	<b>Immeuble Pavillonweg 7</b>	<b>44'000.00</b>	<b>44'000.00</b>	<b>44'000.00</b>	<b>44'000.00</b>	<b>43'607.30</b>	<b>43'607.30</b>
411.310.03	Impôts et assurances	3'000.00		3'300.00		2'386.35	
411.311.01	Honoraires mandats externes					5'940.00	
411.313.02	Charges, frais de chauffage	6'500.00		6'500.00		6'565.60	
411.313.03	Entretien du bâtiment et du jardin	5'500.00		5'500.00		4'661.40	
411.370.01	Attribution au fonds de rénovation immobilière	29'000.00		28'700.00		24'053.95	
411.455.01	Recettes de loyers		44'000.00		44'000.00		43'607.30
<b>415</b>	<b>Foyer d'étudiants, Pavillonweg 5</b>	<b>27'800.00</b>	<b>27'800.00</b>	<b>28'100.00</b>	<b>27'800.00</b>	<b>27'840.00</b>	<b>27'840.00</b>
415.302.01	Frais conciergerie et nettoyage	1'950.00		1'950.00		1'800.00	
415.303.01	Contributions assurances sociales	120.00		120.00		115.20	
415.303.02	Caisse d'allocations familiales, contr.	40.00		20.00		32.40	
415.305.01	Contr. assurances accidents, indemnités journ. et RC	20.00		10.00		4.20	
415.310.03	Impôts et assurances	1'800.00		1'300.00		1'782.70	
415.311.01	Honoraires mandats externes					5'940.00	
415.313.02	Charges, frais de chauffage	9'200.00		9'200.00		9'153.45	
415.313.03	Entretien du bâtiment et du jardin	5'500.00		8'000.00		3'613.30	
415.370.01	Attribution auf fonds de rénovation immobilière	9'170.00		7'500.00		5'398.75	
415.455.01	Recettes de loyers		27'800.00		27'800.00		27'840.00
<b>450</b>	<b>Formation et formation continue</b>	<b>158'300.00</b>		<b>163'210.00</b>		<b>108'722.40</b>	
450.322.01	Cours de théologie; subvention	69'000.00		69'000.00		30'954.40	
450.331.01	WTB Formation d'adultes ecclésiale en Suisse alémanique	89'300.00		94'210.00		77'768.00	
<b>470</b>	<b>Centre de Sornetan</b>	<b>401'000.00</b>		<b>381'000.00</b>		<b>483'000.10</b>	<b>90'961.10</b>
C 470.331.01	Salaires et charges sociales	267'000.00		247'000.00		258'039.00	
470.331.02	Formation continue	3'000.00		3'000.00		3'000.00	
470.331.03	Crédit pour cours	40'000.00		40'000.00		40'000.00	
470.331.04	Subsides pour cours	16'000.00		16'000.00		16'000.00	
470.331.05	Rénovations de bâtiments					90'961.10	
470.370.01	Attribution au fonds de rénovation	75'000.00		75'000.00		75'000.00	
470.470.01	Prélèvement sur le fonds de rénovation						90'961.10
<b>480</b>	<b>Animation de jeunesse</b>	<b>319'600.00</b>		<b>259'600.00</b>		<b>269'420.00</b>	
480.322.02	Consultation de jeunesse Jura	83'600.00		83'600.00		83'600.00	
480.331.01	Service "mira"					5'000.00	
480.332.01	Conférence des responsables anim. jeunesse	49'000.00		49'000.00		48'962.00	
480.332.02	CEVI, région de Berne	111'000.00		111'000.00		111'000.00	

**COMPTE DE FONCTIONNEMENT**

C = Ces positions sont expliquées dans l'annexe		BUDGET 2015		BUDGET 2014		COMPTE 2013	
		CHARGES	REVENUS	CHARGES	REVENUS	CHARGES	REVENUS
	480.332.04	Crédit pour projets: animation de jeunesse	10'000.00		10'000.00	9'858.00	
	480.332.05	Compagna, Berne	5'000.00		5'000.00	5'000.00	
<b>C</b>	480.332.06	Centre HipHop Berne; contribution	60'000.00				
	480.332.09	Conseil suisse des activités de jeunesse CSAJ	1'000.00		1'000.00	1'000.00	
	480.332.10	Projet de jeunesse "carpe deum"				5'000.00	
	<b>490</b>	<b>Accompagnement des femmes</b>	<b>37'600.00</b>		<b>37'600.00</b>	<b>37'537.00</b>	
	490.332.01	Femmes protestantes de Suisses (FPS)	35'400.00		35'400.00	35'361.00	
	490.332.03	Réunions d'épouses de pasteurs	2'200.00		2'200.00	2'176.00	
	<b>499</b>	<b>Contributions diverses</b>	<b>154'200.00</b>		<b>159'660.00</b>	<b>169'160.00</b>	
	499.332.01	Publication OCE "Der Bote"	1'000.00		1'000.00	1'000.00	
<b>C</b>	499.332.04	COTE	48'200.00		148'160.00	63'160.00	
<b>C</b>	499.332.06	Campagne: "Alles hat seine Zeit"			5'500.00		
	499.332.07	Calendrier de l'Avent par sms	5'000.00		5'000.00	5'000.00	
	499.370.01	Attribution au fonds d'encouragement "Installation solaires"	100'000.00			100'000.00	
<b>C</b>	<b>5</b>	<b>ECUMENISME, MISSION, COOPERATION AU DEVELOPPEMENT</b>	<b>3'629'300.00</b>	<b>578'550.00</b>	<b>3'440'880.00</b>	<b>586'250.00</b>	<b>3'467'953.90</b>
<b>C</b>	<b>500</b>	<b>Secteur OeTN - Migration</b>	<b>1'026'400.00</b>	<b>20'800.00</b>	<b>964'480.00</b>	<b>22'500.00</b>	<b>1'001'760.00</b>
	500.300.01	Indemnités commissions	10'000.00		10'000.00	10'995.80	
<b>C</b>	500.301.01	Salaires emplois fixes	639'600.00		617'000.00	629'028.60	
	500.302.01	Autres salaires, honoraires propres	28'800.00		24'800.00	5'164.60	
	500.303.01	Contributions assurances sociales	41'700.00		40'000.00	40'970.60	
	500.303.02	Caisse d'allocations familiales, contrib	12'000.00		11'600.00	11'570.65	
<b>C</b>	500.304.01	Contributions assurances personnel	70'300.00		56'200.00	66'729.55	
	500.305.01	Contr. assurances accidents, indemnité journ. et RC	12'700.00		11'580.00	11'276.00	
	500.307.01	Défraiements	5'000.00		5'500.00	4'783.40	
	500.308.01	Formation continue	14'800.00		15'800.00	24'038.85	
	500.308.02	Retraite, supervision	9'000.00		12'000.00	12'669.50	
<b>C</b>	500.309.01	Recrutement de personnel			2'000.00		
	500.309.02	Autres frais de personnel	1'300.00		2'100.00	1'308.70	
	500.310.09	Matériel courant pour ménages/groupes	200.00		1'000.00	847.05	
	500.312.01	Acquisitions infrastructure de bureaux			400.00		
	500.313.01	Loyers				6'534.00	
	500.313.02	Charges, frais de chauffage				896.25	
	500.314.01	Campagnes d'information et publications	12'000.00		14'500.00	9'769.80	

**COMPTE DE FONCTIONNEMENT**

C = Ces positions sont expliquées dans l'annexe		BUDGET 2015		BUDGET 2014		COMPTE 2013	
		CHARGES	REVENUS	CHARGES	REVENUS	CHARGES	REVENUS
500.315.01	Journaux, revues	3'000.00		3'200.00		4'020.15	
500.315.02	Bibliothèque, documentation	1'400.00		1'200.00		1'100.10	
500.316.01	Amitiés et délégations œcuméniques	16'000.00		16'000.00		17'746.15	
<b>C</b> 500.317.01	Conférences, cours et séminaires	128'000.00		100'000.00		124'218.45	
500.319.01	Frais divers	5'700.00		5'500.00		4'271.55	
500.331.01	Contr. coopération publications OM	11'200.00		11'000.00		11'090.25	
500.332.01	Cotisations	3'700.00		3'100.00		2'730.00	
500.431.01	Versements APG et indemnités journ.						8'491.50
500.431.03	Recettes de sous-location						1'150.00
500.431.09	Remboursements divers		5'300.00		6'000.00		6'481.00
500.432.01	Produits de ventes		500.00		1'500.00		764.00
500.433.01	Contributions des part. aux cours et réunions		15'000.00		15'000.00		21'012.80
<b>505</b>	<b>Responsable Terre Nouvelle Jura</b>	<b>50'000.00</b>		<b>50'000.00</b>		<b>50'000.00</b>	
505.322.01	Participation aux frais de personnel et d'exploitation	50'000.00		50'000.00		50'000.00	
<b>506</b>	<b>Chargé des questions de migration, Jura</b>	<b>30'000.00</b>		<b>30'000.00</b>		<b>28'945.40</b>	
506.322.01	participation aux frais de personnel et d'exploitation	30'000.00		30'000.00		28'945.40	
<b>510</b>	<b>Réseau de contact pour réfugiés</b>	<b>647'000.00</b>	<b>442'750.00</b>	<b>642'300.00</b>	<b>453'750.00</b>	<b>642'240.00</b>	<b>445'789.10</b>
510.331.05	Mission impartie selon traité avec Etat	567'000.00		562'300.00		562'240.00	
510.331.06	Réseau de soutien et de formation pour requérants d'asile	80'000.00		80'000.00		80'000.00	
510.411.01	Contribution du canton de Berne		392'000.00		403'000.00		393'568.00
510.413.01	Contribution Eglise catholique romaine		50'000.00		50'000.00		51'475.10
510.413.02	Contrib. Eglise catholique chrétienne		500.00		500.00		497.35
510.413.03	Contribution aux communautés juives		250.00		250.00		248.65
<b>560</b>	<b>Contacts avec les autres confessions et religions</b>	<b>167'800.00</b>		<b>122'900.00</b>		<b>127'582.00</b>	
560.331.01	Communauté de travail des Eglises chrétiennes dans le canton de Berne	6'000.00		3'700.00		6'820.00	
560.331.03	Intégration des nouvelles Eglises des migrants	30'000.00		30'000.00		30'000.00	
560.332.01	Contribution aux églises orthodoxes en Suisse					4'352.00	
560.332.02	Feu sacré (Nacht der Religionen)	5'000.00		5'000.00		5'000.00	
560.332.03	Formation théologique Eglises de la migration	13'600.00		11'000.00		8'000.00	
560.332.06	Organisations du dialogue inter-religieux	11'200.00		11'200.00		11'160.00	
560.332.07	Amitié judéo-chrétienne	2'000.00		2'000.00		2'000.00	

**COMPTE DE FONCTIONNEMENT**

C = Ces positions sont expliquées dans l'annexe			BUDGET 2015		BUDGET 2014		COMPTE 2013	
			CHARGES	REVENUS	CHARGES	REVENUS	CHARGES	REVENUS
C	560.332.11	Maison des religions - dialogue des cultures	100'000.00		60'000.00		60'000.00	
	560.332.12	Eglise dans la maison des religions					250.00	
	<b>570</b>	<b>Contributions à des organisations œcuméniques internationales</b>	<b>109'000.00</b>	<b>40'000.00</b>	<b>108'800.00</b>	<b>40'000.00</b>	<b>118'961.00</b>	<b>40'904.10</b>
C	570.332.01	Conseil œcuménique des Eglises	23'000.00		23'000.00		33'000.00	
	570.332.02	Institut œcuménique de Bossey	14'700.00		14'500.00		14'661.00	
	570.332.03	Communion mondiale d'Eglises Réformées	30'000.00		30'000.00		30'000.00	
	570.332.04	Conférence des Eglises européennes	10'000.00		10'000.00		10'000.00	
	570.332.05	Forum œcuménique des femmes chrétiennes	6'000.00		6'000.00		6'000.00	
	570.332.06	Association de soutien à la SCOD	2'300.00		2'300.00		2'300.00	
	570.341.01	Bourse Institut œcuménique de Bossey	13'000.00		13'000.00		13'000.00	
	570.341.02	stages CMER internationale	10'000.00		10'000.00		10'000.00	
	570.401.01	Collecte effectuée sur le territoire de l'Union synodale		40'000.00		40'000.00		40'904.10
	<b>580</b>	<b>Contributions oeuvres de mission et d'entraide</b>	<b>990'100.00</b>	<b>40'000.00</b>	<b>965'100.00</b>	<b>35'000.00</b>	<b>988'732.50</b>	<b>48'722.50</b>
	580.331.01	Contribution obligatoire EPER	598'400.00		598'400.00		598'410.00	
C	580.331.02	Mission 21/Département missionnaire	245'400.00		225'400.00		235'400.00	
	580.331.03	Office régional "mission 21"	11'300.00		11'300.00		11'200.00	
	580.331.04	Pain pour le prochain, contribution en Palestine et Israël	30'000.00		30'000.00		30'000.00	
	580.332.03	EPER: Services réfugiés	90'000.00		85'000.00		98'722.50	
	580.332.04	Mouvement chrétien pour la paix (cfd)	15'000.00		15'000.00		15'000.00	
	580.401.01	Collecte EPER pour le service réfugiés		40'000.00		35'000.00		48'722.50
	<b>590</b>	<b>Contributions protestants disséminés en Suisse</b>	<b>63'500.00</b>		<b>65'500.00</b>		<b>62'500.00</b>	
	590.332.01	Association d'aide aux protestants diss. Berne	60'000.00		60'000.00		60'000.00	
	590.332.02	Association d'aide aux protestants diss. Soleure	2'500.00		2'500.00		2'500.00	
	590.332.05	Aumônerie en sanatorium Davos	1'000.00		3'000.00			
	<b>591</b>	<b>Contributions protestants disséminés à l'étranger</b>	<b>80'000.00</b>	<b>35'000.00</b>	<b>80'000.00</b>	<b>35'000.00</b>	<b>75'975.00</b>	<b>35'884.10</b>
	591.332.01	Aumôneries des Suisses à l'étranger	70'000.00		70'000.00		65'975.00	
	591.332.02	Fonds des bourses Instituto Linea Cuchilla	10'000.00		10'000.00		10'000.00	
	591.401.01	Collecte pour Suisses à l'étranger		35'000.00		35'000.00		35'884.10
	<b>592</b>	<b>Contrib. promotion des droits humains</b>	<b>84'500.00</b>		<b>62'500.00</b>		<b>62'500.00</b>	
	592.331.02	Peace Watch Palestine	25'000.00		25'000.00		25'000.00	
	592.331.03	Forum pour les droits humains en Israel et Palestine	5'000.00		5'000.00		5'000.00	
	592.332.01	Brigades de Paix Internationales (BPI)	14'000.00		10'000.00		10'000.00	

**COMPTE DE FONCTIONNEMENT**

C = Ces positions sont expliquées dans l'annexe		BUDGET 2015		BUDGET 2014		COMPTE 2013	
		CHARGES	REVENUS	CHARGES	REVENUS	CHARGES	REVENUS
	592.332.02	ACAT	5'000.00		5'000.00		5'000.00
	592.332.03	Centre d'info des femmes du tiers monde	12'500.00		12'500.00		12'500.00
	592.332.04	Campagne droit sans frontières	6'000.00		5'000.00		5'000.00
<b>C</b>	592.332.05	Réseau Guatemala, contrib.	10'000.00				
	592.332.06	Forum für Friedenserziehung	5'000.00				
	592.332.07	Solidarités sans frontières	2'000.00				
	<b>593</b>	<b>Contrib. diverses projets OeTN</b>	<b>55'000.00</b>		<b>55'000.00</b>		<b>55'000.00</b>
	593.332.01	Crédit pour projets OeTN	50'000.00		50'000.00		50'000.00
	593.332.02	Prix d'encouragement OeTN/Migration	5'000.00		5'000.00		5'000.00
	<b>595</b>	<b>Contrib. prise en charge de requérants d'asile et de réfugiés</b>	<b>304'500.00</b>		<b>272'800.00</b>		<b>238'758.00</b>
<b>C</b>	595.331.01	FEPS; lieux d'accueil pour requérants d'asile	85'500.00		53'800.00		53'758.00
	595.331.02	Association "Service de consultation pour sans-papiers"	50'000.00		50'000.00		30'000.00
	595.332.01	Service bernois consult. juridique pour personnes en situation de détresse	95'000.00		95'000.00		95'000.00
	595.332.02	Off. de cons. jurid. pour requérants d'asile, SO	10'000.00		10'000.00		10'000.00
	595.332.03	Crédit pour projets migrations	20'000.00		20'000.00		20'000.00
	595.332.05	Service ecclésial mesures de contraintes	30'000.00		30'000.00		30'000.00
<b>C</b>	595.332.06	Aide d'urgence oecuménique Soleure	4'000.00		4'000.00		
	595.332.07	Chœur des nations de Berne	10'000.00		10'000.00		
	<b>599</b>	<b>Contributions diverses</b>	<b>21'500.00</b>		<b>21'500.00</b>		<b>15'000.00</b>
	599.332.01	Société Biblique Suisse	10'000.00		10'000.00		10'000.00
	599.332.03	Partenariats de paroisses avec l'Afrique du Sud	5'000.00		5'000.00		5'000.00
	599.332.04	isa - projet intercultura	6'500.00		6'500.00		
<b>C</b>	<b>6</b>	<b>THEOLOGIE, MUSIQUE SACREE</b>	<b>3'888'580.00</b>	<b>709'480.00</b>	<b>3'498'400.00</b>	<b>579'700.00</b>	<b>3'447'216.42</b>
<b>C</b>	<b>600</b>	<b>Ecole préparatoire de théologie (EPT)</b>	<b>393'000.00</b>	<b>30'000.00</b>	<b>391'400.00</b>	<b>90'000.00</b>	<b>407'596.70</b>
	600.301.01	Salaires emplois fixes			245'000.00		291'800.00
	600.302.01	Salaires	243'600.00				
	600.303.01	Contributions assurances sociales	18'900.00		16'000.00		
	600.303.02	Caisse d'allocations familiales, contrib.	5'400.00		4'500.00		
	600.304.01	Contributions assurances personnel	21'800.00		38'000.00		
	600.305.01	Contr. assurances accidents, indemnité journ. et RC	1'500.00		2'800.00		1'643.55
	600.308.01	Formation continue	1'000.00		1'000.00		

**COMPTE DE FONCTIONNEMENT**

C = Ces positions sont expliquées dans l'annexe		BUDGET 2015		BUDGET 2014		COMPTE 2013	
		CHARGES	REVENUS	CHARGES	REVENUS	CHARGES	REVENUS
600.309.01	Recrutement de personnel					239.00	
600.310.01	Frais administratifs généraux	7'000.00		7'000.00			
600.311.01	Administration, comptabilité, coord.	10'000.00		13'000.00			
600.311.02	Coûts d'agrandissement campus					113'560.00	
600.313.02	Charges, frais de chauffage					354.15	
600.313.03	Infrastructur	45'000.00		25'000.00			
600.314.01	Campagnes d'information, publications	30'000.00		30'000.00			
600.317.01	Voyage d'études et excursions			6'100.00			
600.319.01	Frais divers	8'800.00		3'000.00			
600.431.09	Remboursements divers						1'000.00
600.433.01	Ecolage		30'000.00		90'000.00		30'000.00
<b>C 601</b>	<b>Locaux de formation à l'Ahornweg 2</b>	<b>6'650.00</b>	<b>41'400.00</b>	<b>8'300.00</b>	<b>38'300.00</b>	<b>9'584.80</b>	
601.313.01	Frais d'exploitation de la propriété par étage	6'650.00		6'500.00		7'784.80	
601.313.02	Parking			1'800.00		1'800.00	
601.455.01	Recettes des locations et charges		41'400.00		38'300.00		
<b>C 605</b>	<b>Secteur Théologie</b>	<b>1'280'900.00</b>	<b>500.00</b>	<b>1'077'100.00</b>	<b>1'700.00</b>	<b>1'059'402.25</b>	<b>1'297.05</b>
605.300.01	Indemnités commissions	3'300.00		3'000.00		630.00	
<b>C 605.301.01</b>	Salaires emplois fixes	832'600.00		745'800.00		745'560.75	
<b>C 605.302.01</b>	Autres salaires, honoraires propres	5'000.00				40'312.00	
605.303.01	Contributions assurances sociales	51'600.00		45'850.00		49'253.95	
605.303.02	Caisse d'allocations familiales, contrib	14'900.00		13'150.00		14'122.75	
605.304.01	Contributions assurances personnel	104'500.00		89'800.00		71'491.65	
605.305.01	Contr. assurances accidents, indemnité journ. et RC	15'800.00		13'300.00		12'288.35	
605.307.01	Défraiements	7'200.00		4'700.00		6'846.30	
<b>C 605.308.01</b>	Formation continue	22'700.00		9'900.00		4'921.00	
605.308.02	Supervision, coaching, retraite	8'900.00		11'000.00		7'302.45	
605.309.01	Recrutement de personnel	1'000.00				1'078.40	
605.309.02	Autres frais de personnel	1'400.00		1'400.00		2'943.25	
605.310.01	Matériel de bureau, papier	1'200.00		1'200.00		237.05	
605.310.02	Taxes de communication	1'700.00		1'200.00		475.70	
605.310.09	Matériel courant pour groupes	9'500.00		8'000.00		6'769.85	
<b>C 605.311.01</b>	Honoraires mandats externes	41'500.00		17'000.00		10'166.35	
605.312.01	Acquisitions infrastructure de bureaux	15'500.00					
605.312.02	Leasing, entretien infrastructure de bureaux					21.95	
<b>C 605.314.01</b>	Campagnes d'information, publications	94'000.00		79'500.00		28'758.30	
605.315.01	Journaux, revues	2'000.00		2'000.00		1'539.85	

**COMPTE DE FONCTIONNEMENT**

		BUDGET 2015		BUDGET 2014		COMPTE 2013	
		CHARGES	REVENUS	CHARGES	REVENUS	CHARGES	REVENUS
<b>C = Ces positions sont expliquées dans l'annexe</b>							
	605.315.02 Médias, littérature, documentation	3'700.00		3'000.00		3'443.00	
<b>C</b>	605.317.01 Conférences, cours et séminaires	13'500.00		27'000.00		34'896.55	
<b>C</b>	605.317.02 Contribution Formation continue Suisse	15'000.00				15'812.80	
	605.319.01 Frais divers	100.00		100.00		300.00	
	605.332.01 Cotisations	300.00		200.00		230.00	
<b>C</b>	605.342.01 Développement du personnel pastoral	14'000.00					
	605.431.01 Versements APG et indemnités journ.						769.00
	605.431.09 Remboursements divers		500.00		500.00		513.05
	605.432.01 Produits de ventes						15.00
	605.433.01 Contributions aux cours et réunions				1'200.00		
<b>C</b>	<b>606 Cours et contributions service formation continue</b>	<b>646'400.00</b>	<b>398'700.00</b>	<b>427'500.00</b>	<b>182'500.00</b>	<b>479'930.35</b>	<b>287'094.65</b>
	606.310.06 Assurance annulation	15'800.00		7'500.00		5'628.00	
	606.317.05 Cours formation continue des pasteurs PWB	370'600.00		175'000.00		236'610.40	
	606.317.06 Secrétariat cours premières années de ministère	15'000.00		15'000.00		20'837.00	
	606.342.01 Participation à la formation continue et complémentaire des pasteurs PWB	245'000.00		230'000.00		216'854.95	
	606.433.01 Contr. cours et séminaires		398'700.00		182'500.00		287'094.65
	<b>607 Formation et perfectionnement prédicateurs auxiliaires</b>	<b>20'000.00</b>		<b>12'000.00</b>		<b>13'787.20</b>	
<b>C</b>	607.300.01 Commission service des prédicateurs laïcs	2'000.00				4'088.00	
<b>C</b>	607.302.01 Coordination du service de prédicateurs auxiliaires	6'000.00					
	607.303.01 Contributions assurances sociales					29.30	
	607.303.02 Caisse d'allocations familiales, contrib					8.30	
	607.305.01 Contr. assurances accidents, indemnité journ.					5.90	
	607.317.01 Frais de cours	12'000.00		12'000.00		9'655.70	
	<b>608 Formation continue des ministres (fr.)</b>	<b>98'000.00</b>		<b>89'500.00</b>		<b>88'556.10</b>	
	608.331.01 Office protestant de la formation OPF	98'000.00		89'500.00		88'556.10	
<b>C</b>	<b>610 Centre pour la formation théologique pratique de Suisse alémanique (KOPTA)</b>	<b>531'400.00</b>		<b>668'400.00</b>	<b>5'000.00</b>	<b>659'136.02</b>	<b>37'200.00</b>
	610.300.01 Indemnités commission			2'000.00		1'682.40	
	610.302.01 Indemnités experts et conseillers	211'800.00		196'100.00		172'144.00	
	610.302.02 Salaires pasteurs stagiaires SO et autres			14'000.00		24'275.10	
	610.302.03 Autres salaires, honoraires propres	100'000.00		140'000.00		164'068.00	
	610.303.01 Contributions assurances sociales	6'300.00		8'800.00		21'523.35	

**COMPTE DE FONCTIONNEMENT**

C = Ces positions sont expliquées dans l'annexe		BUDGET 2015		BUDGET 2014		COMPTE 2013	
		CHARGES	REVENUS	CHARGES	REVENUS	CHARGES	REVENUS
610.303.02	Caisse d'allocations familiales, contr.	1'200.00		1'900.00		36.00	
610.304.01	Contributions assurances personnel	19'000.00		19'000.00		9'388.65	
610.305.01	Contr. assurances accidents, indemnité journ. et RC	1'100.00		1'600.00		904.00	
610.307.01	Défraiements	24'000.00		20'000.00		16'908.05	
610.307.02	Frais de transport stagiaires	10'500.00		7'500.00		8'935.76	
610.307.03	Argent de poche stagiaires	7'600.00		6'400.00		4'500.00	
610.308.01	Formation continue	16'000.00		24'000.00		33'830.82	
610.308.02	Retraite	2'000.00		2'000.00		914.40	
610.308.03	Formation continue	26'000.00		28'000.00			
610.310.01	Frais administratifs généraux	5'000.00		5'000.00		580.70	
610.312.01	Acquisitions infrastructure de bureaux	1'000.00		1'000.00		260.70	
610.314.01	Campagnes d'information et publications	1'500.00		1'500.00		68.00	
610.315.01	Journaux, revues et livres	3'500.00		3'000.00		3'448.69	
610.317.01	Cours pour maîtres de stages	13'000.00		15'200.00		20'154.00	
610.317.02	Cours pour pasteurs stagiaires	68'300.00		57'600.00		70'735.95	
610.317.03	Cours pour stagiaires semestre pratique	9'000.00		6'200.00		1'324.95	
610.317.05	Prestation d'enseignement Centre de			98'000.00		96'960.00	
610.319.01	Frais divers	4'600.00		4'600.00		4'492.50	
610.341.01	Bourses			3'000.00			
610.370.01	Attribution au fonds des bourses			2'000.00		2'000.00	
610.413.01	Contributions d'autres Eglises						32'400.00
610.431.09	Taxe d'inscription stage pratique				2'000.00		4'800.00
610.470.01	Prélèvement sur le fonds des bourses				3'000.00		
<b>C 611</b>	<b>Centre de compétence liturgie</b>	<b>98'000.00</b>					
611.331.01	Contribution pour les prest. pédag. Liturgie/hymnologie	98'000.00					
<b>C 612</b>	<b>Sem. pratique et stages pastoraux, accompagnement</b>	<b>47'700.00</b>	<b>17'400.00</b>				
612.300.01	Indemnités commission	2'000.00					
612.302.04	Défraiements pasteurs et pasteurs formateurs	37'000.00					
612.303.01	Contributions assurances sociales	2'500.00					
612.303.02	Caisse d'allogations familiales, contr.	700.00					
612.305.01	Contr. assurances accidents, ind. journ.	500.00					
612.341.01	Bourses	3'000.00					
612.370.01	Attribution au fonds des bourses	2'000.00					
612.413.01	Contributions d'autres Eglises				12'000.00		
612.431.09	Taxe d'inscription stage pratique				2'400.00		
612.470.01	Retrait au fonds des bourses				3'000.00		

**COMPTE DE FONCTIONNEMENT**

C = Ces positions sont expliquées dans l'annexe		BUDGET 2015		BUDGET 2014		COMPTE 2013	
		CHARGES	REVENUS	CHARGES	REVENUS	CHARGES	REVENUS
<b>C 615</b>	<b>Semestre pratique et stages pastoraux en français</b>	<b>6'750.00</b>		<b>10'300.00</b>		<b>4'808.50</b>	
615.300.01	Indemnités commission	3'000.00		2'500.00		2'249.30	
615.307.01	Défraiements	500.00		500.00		59.20	
615.317.01	Semestre de formation pratique	1'250.00		4'300.00		2'500.00	
615.317.02	Formation pratique des ministres III	2'000.00		3'000.00			
<b>C 650</b>	<b>Subsides de formation EPT</b>	<b>36'000.00</b>	<b>20'000.00</b>	<b>40'000.00</b>	<b>20'000.00</b>	<b>25'000.00</b>	
650.341.01	Bourses	20'000.00		20'000.00			
650.370.01	Attribution au fonds des bourses	16'000.00		20'000.00		25'000.00	
650.470.01	Prélèvement sur le fonds des bourses		20'000.00		20'000.00		
<b>651</b>	<b>Congés de formation pasteurs/formations spécialisées</b>	<b>13'600.00</b>		<b>13'600.00</b>		<b>10'880.00</b>	
651.331.01	formation et formation cont. Aumônerie	13'600.00		13'600.00		10'880.00	
<b>655</b>	<b>Subsides de formation théologiens</b>	<b>314'500.00</b>	<b>100'000.00</b>	<b>366'000.00</b>	<b>140'000.00</b>	<b>282'147.00</b>	<b>82'472.00</b>
<b>C 655.341.01</b>	Bourses étudiants en théologie	100'000.00		140'000.00		82'472.00	
<b>C 655.341.02</b>	Bourses doctorants	103'500.00		100'000.00		112'125.00	
655.341.03	Bourses d'échange	16'000.00		16'000.00			
655.341.04	Bourses d'études inter-religieuses	10'000.00		10'000.00		7'550.00	
<b>C 655.370.01</b>	Attributions au fonds des bourses	85'000.00		100'000.00		80'000.00	
655.470.01	Prélèvement sur le fonds des bourses		100'000.00		140'000.00		82'472.00
<b>C 660</b>	<b>Ecole de musique sacrée à la HEAB</b>	<b>64'600.00</b>		<b>90'700.00</b>	<b>800.00</b>	<b>94'381.90</b>	
660.302.01	Direction, secrétariat, experts	12'000.00		14'000.00		10'944.20	
660.303.01	Contributions assurances sociales	750.00		800.00		431.15	
660.303.02	Caisse d'allocations familiales, contr.	250.00		250.00		121.80	
660.305.01	Contr. assurances accidents, indemnité journ. et RC	100.00		150.00		65.65	
660.307.01	Défraiements	500.00		500.00		1'216.00	
660.310.01	Frais administratifs généraux	1'000.00		1'000.00		840.00	
660.317.01	Haute école des arts de Berne section musique	50'000.00		74'000.00		80'763.10	
660.431.01	Taxes d'examen				800.00		
<b>665</b>	<b>Bibliothèque des musique sacrée</b>	<b>17'400.00</b>		<b>17'400.00</b>		<b>17'280.00</b>	
665.331.01	Contribution à la HEAB	17'400.00		17'400.00		17'280.00	

**COMPTE DE FONCTIONNEMENT**

C = Ces positions sont expliquées dans l'annexe		BUDGET 2015		BUDGET 2014		COMPTE 2013	
		CHARGES	REVENUS	CHARGES	REVENUS	CHARGES	REVENUS
<b>670</b>	<b>Edition de liturgies</b>	<b>7'700.00</b>		<b>8'400.00</b>		<b>10'292.05</b>	
670.300.01	Indemnités commission jurassienne de liturgie	3'200.00		3'200.00		2'740.00	
670.303.01	Contributions assurances sociales					17.85	
670.303.02	Caisse d'allocations familiales, contr.					5.05	
670.307.01	Frais commission jurassienne de liturgie	1'500.00		1'000.00		1'453.90	
670.311.01	Indemnités/frais délégués à la commission alémanique de liturgie	2'000.00		2'000.00		3'784.00	
670.314.01	Impression de liturgies	1'000.00		2'200.00		2'291.25	
<b>675</b>	<b>Liturgie, conférence pour le psautier alémanique (LGBK)</b>	<b>160'280.00</b>	<b>101'480.00</b>	<b>160'300.00</b>	<b>101'400.00</b>	<b>161'257.75</b>	<b>102'476.75</b>
675.302.01	Salaires	74'800.00		74'900.00		81'615.95	
675.303.01	Contributions assurances sociales	5'140.00		5'100.00		5'275.65	
675.303.02	Caisse d'allocations familiales, contr.	1'400.00		1'400.00		1'489.85	
675.304.01	Contributions assurances personnel	8'240.00		8'200.00		7'608.60	
675.305.01	Contr. assurances accidents, indemnité journ. et RC	900.00		900.00		921.90	
675.307.01	Défraiements	5'000.00		5'000.00		250.00	
675.310.01	Charges d'exploitation	6'000.00		6'000.00		5'314.80	
675.331.01	Contribution	58'800.00		58'800.00		58'781.00	
675.431.01	Remboursement LGBK		101'480.00		101'400.00		102'476.75
<b>680</b>	<b>Form. de base et complém. organistes</b>	<b>31'000.00</b>		<b>31'000.00</b>		<b>31'015.80</b>	
680.342.01	Formation de base Soc. des organistes bernois	25'000.00		25'000.00		27'445.80	
680.342.02	Formation compl. Soc. des organistes bernois	4'000.00		4'000.00		2'430.00	
680.342.03	Cours organisations soleuroise des organistes	2'000.00		2'000.00		1'140.00	
<b>690</b>	<b>Contributions sociétés d'organistes</b>	<b>4'000.00</b>		<b>4'000.00</b>		<b>4'000.00</b>	
690.332.01	Société des organistes bernois	3'000.00		3'000.00		3'000.00	
690.332.02	Sociétés des organistes jurassiens	1'000.00		1'000.00		1'000.00	
<b>699</b>	<b>Contributions diverses</b>	<b>110'700.00</b>		<b>82'500.00</b>		<b>88'160.00</b>	
699.331.01	Office de conseil de la Société Pastorale cantonale	10'000.00		10'000.00		10'000.00	
699.332.01	Camp de jeunes chanteurs ASC	1'500.00		1'500.00		1'500.00	
<b>C</b> 699.332.03	Ass. Congrès de musique sacrée 2015, contribution	20'000.00					
<b>C</b> 699.332.04	Centre pour le développement ecclésial	8'200.00					
699.332.07	Campagne prom. études théol.	71'000.00		71'000.00		76'660.00	

**COMPTE DE FONCTIONNEMENT**

C = Ces positions sont expliquées dans l'annexe		BUDGET 2015		BUDGET 2014		COMPTE 2013	
		CHARGES	REVENUS	CHARGES	REVENUS	CHARGES	REVENUS
<b>9</b>	<b>FINANCES ET CONTRIBUTIONS</b>	<b>111'700.00</b>	<b>23'639'400.00</b>	<b>157'000.00</b>	<b>22'332'700.00</b>	<b>792'354.84</b>	<b>24'208'195.03</b>
<b>900</b>	<b>Contributions des paroisses</b>	<b>25'000.00</b>	<b>23'412'800.00</b>	<b>21'500.00</b>	<b>22'094'900.00</b>	<b>21'416.75</b>	<b>22'775'553.00</b>
	900.321.01 Communauté d'intérêt communautés juives	25'000.00		21'500.00		21'416.75	
<b>C</b>	900.400.01 Contribution paroisses bernoises		22'733'600.00		21'432'600.00		22'089'391.00
<b>C</b>	900.400.02 Contribution paroisses soleuroises		679'200.00		662'300.00		686'162.00
<b>905</b>	<b>Contribution Union synodale</b>		<b>76'100.00</b>		<b>70'800.00</b>		<b>73'300.00</b>
	905.405.01 Eglise de la République et Canton du Jura		76'100.00		70'800.00		73'300.00
<b>910</b>	<b>Intérêts et produits de participations</b>	<b>41'300.00</b>	<b>150'500.00</b>	<b>25'500.00</b>	<b>167'000.00</b>	<b>119'921.39</b>	<b>152'881.48</b>
<b>C</b>	910.318.01 Frais administratifs	18'000.00				87'460.59	
	910.355.01 Intérêts sur l'avoir des fonds	20'000.00		20'000.00		10'040.60	
	910.356.01 Intérêts sur compte spécial	300.00		500.00		135.30	
<b>C</b>	910.384.01 Correction de la valeur subventions accordées	3'000.00		5'000.00			
	910.384.02 Charges sur placements non-réalisés					13'689.60	
	910.384.03 Attribution aux réserves pour fluctuation de valeurs					8'595.30	
<b>C</b>	910.451.01 Intérêts sur l'avoir en banque et CCP		8'000.00		150'000.00		18'018.47
	910.451.02 Revenus sur placements réalisés		60'000.00				31'551.18
	910.451.03 Revenus sur placement non-réalisés		70'000.00				90'535.90
	910.453.01 Prêts de formation						67.50
	910.453.02 Autres prêts		2'500.00		7'000.00		4'275.00
	910.453.09 Autres produits d'intérêts						5'835.15
	910.456.01 Revenus de participation		10'000.00		10'000.00		2'598.28
<b>C</b>	<b>935 Immeubles Gwatt</b>					<b>26'298.70</b>	<b>1'126'297.70</b>
	935.310.03 Assurances immeubles					476.20	
	935.311.02 Prestation de services Immobilière de Gwatt SA					23'579.60	
	935.313.03 Impôt immobilier					2'242.90	
	935.428.01 Report excédent de recettes						1'099'999.00
	935.470.01 Prélèvement sur le fonds de secours						26'298.70
<b>C</b>	<b>940 Subventions de constr. à des paroisses</b>	<b>20'000.00</b>		<b>100'000.00</b>		<b>110'073.00</b>	
	940.321.01 Subventions de constr. à des paroisses JU et SO	20'000.00		100'000.00		110'073.00	

**COMPTE DE FONCTIONNEMENT**

<b>C = Ces positions sont expliquées dans l'annexe</b>		<b>BUDGET 2015</b>	<b>BUDGET 2014</b>	<b>COMPTE 2013</b>
		<b>CHARGES</b>	<b>CHARGES</b>	<b>REVENUS</b>
<b>C 985</b>	<b>Amortissements non répartis</b>	<b>15'400.00</b>		
985.381.02	Dépréciations complémentaires	15'400.00		
<b>986</b>	<b>Mouvements non répartis sur fonds</b>	<b>10'000.00</b>	<b>10'000.00</b>	<b>10'000.00</b>
986.370.01	Attribution au fonds de secours	10'000.00	10'000.00	10'000.00
<b>C 987</b>	<b>Charges et produits neutres</b>			<b>80'162.85</b>
987.375.02	Charges neutres			4'645.00
987.375.04	Attributions aux provisions Fonds de rénovation immobilière			500'000.00
987.436.01	Revenus neutres			26'652.25
987.475.03	Suppression de provisions			53'510.60

## Budget 2015 des Eglises réformées Berne-Jura-Soleure

### Commentaires détaillés par secteur et par fonction

<b>0</b>	<b>Autorités, postes pastoraux, FEPS, médias</b>
<b>020</b>	<b>Synode</b> La diminution des charges d'environ CHF 74'000 provient de l'abandon des charges liées au Synode constitutif 2014. De plus, aucun synode de réflexion n'est prévu en 2015.
<b>030</b>	<b>Conseil synodal</b> Les charges brutes sont environ moins élevées de CHF 96'000 qu'en 2014 : des mandats externes uniques étaient prévus pour 2014 mais ne seront finalement pas nécessaires.
301.02	Cette année encore, nous renonçons de porter au budget une utilisation de la réserve de points de poste. Les postes liés à des projets sont prévus directement au budget des secteurs concernés.
304.01	Suite à la révision de la loi sur la Caisse de pension bernoise CPB, les contributions ordinaires sont augmentées selon l'âge des personnes assurées. Dès 45 ans, les contributions sont plus élevées qu'auparavant.
308.02	Des charges supplémentaires sont portées au budget pour des consultations lors des retraites du Conseil synodal et pour une rencontre annuelle avec le Conseil-exécutif.
311.01	Des honoraires facturés par des tiers pour des consultations juridiques en lien avec la mise en œuvre de la révision du Règlement ecclésiastique (dans une moindre mesure qu'en 2014) ainsi que pour le dialogue sur les relations entre l'Eglise et l'Etat sont prévus. Toutefois, les coûts préparatifs pour le projet du cours spécial ITHAKA Ministère pastoral et les coûts de consultation pour la communication en ce qui concerne les projets du Conseil synodal sont mis au budget de ce compte.
<b>031</b>	<b>Chancellerie de l'Eglise</b> Les charges sont en hausse d'env. CHF 141'000, avant tout pour le projet de Magazine de l'Eglise.
301.01	En 2015, le nouveau Magazine de l'Eglise (Magazine pour les collaboratrices et collaborateurs de l'Eglise) sera lancé. Les coûts supplémentaires en personnel et biens, services et marchandises sont commentés dans le document séparé présenté au Synode. A partir de 2016, une baisse de charges d'au moins CHF 100'000 est prévue pour la Reformierte Presse.
304.01	Hausse des coûts par rapport à 2013 suite à la révision de la loi sur la CPB.
490.01	Abandon de l'imputation interne des charges liées à la Conférence interconfessionnelle CIC dont le secrétariat sera assumé par l'Eglise catholique romaine pour les années 2015 et 2016.
<b>032</b>	<b>Service de la communication</b> Charges supplémentaires d'environ CHF 47'000, suite à l'intégration du montant de CHF 50'000 destiné à Téléglise et des charges en biens, services et marchandises liés au Magazine de l'Eglise. Abandon des charges liées à une version imprimée du Rapport de la décennie.
314.01	Charges en biens, services et marchandises pour le nouveau Magazine de l'Eglise à partir de la mi-2015.

## Eglises réformées Berne-Jura-Soleure

- 314.06 Le montant versé à Télégglise, lié jusqu'à aujourd'hui à un crédit récurrent et limité dans le temps, sera inclus dès 2015 dans le crédit pour les médias électroniques (soutien aux médias locaux selon le mandat du Synode). Les contributions seront fixées chaque année sur la base des demandes.
- 314.08 Les coûts de conceptualisation pour le magazine de l'Eglise sont caducs (mise en œuvre dès la mi-2015). Les coûts de CHF 24'000 sont engagés pour la revue de presse, la journée KiKom et la formation aux médias des membres du Conseil synodal et du personnel.
- 314.09 Le montant est moins élevé que l'année précédente puisque la Circulaire disparaît avec l'introduction du Magazine de l'Eglise. De plus, le programme semestriel des cours dans les secteurs Catéchèse et Paroisses et formation est publié de manière commune.
- 314.10 En ce qui concerne les travaux liés à Internet, la hausse des coûts provient du développement du système pour le web et à une nouvelle version pour la gestion du contenu (Content Management System). De plus, il est prévu d'octroyer des contributions de promotion aux paroisses pour la révision de leur site Internet. Les coûts d'exploitations propres au portail [www.refbejuso.ch](http://www.refbejuso.ch) restent stables.
- 035 Présence des Eglises dans des expositions**
- La hausse des charges de CHF 15'000 est prévue en lien avec la participation pilote à la BAM, la Foire bernoise de la formation.
- 036 Médias, journalisme**
- 332.04 Le montant versé à Visage Protestant pour l'émission Télégglise est intégré dès 2015 au compte 032.314.06.
- 061 Postes pastoraux régionaux**
- 331.01 Suite à un malentendu, le montant porté au budget concernant le poste de coordination de l'aumônerie d'urgence avait été chaque fois surévalué. Les coûts effectifs sont calculés selon un contrat et se montaient toujours à environ CHF 35'000-40'000.
- 062 Consécration et reconnaissance de ministère**
- 316.01 Il y a moins de cérémonies de reconnaissance de ministère prévues que les années précédentes.
- 319.01 Les liturgies, etc. sont dorénavant comptabilisées auprès du Service de la communication.
- 090 Fédération des Eglises (FEPS)**
- 331.01 Le budget de la FEPS prévoit des cotisations des membres identiques à 2014. Il faut compter avec une contribution supplémentaire pendant trois ans pour le jubilé de la Réforme de 2017 (2015 : CHF 25'000, 2016 et 2017 : CHF 37'000 par an).

### 1 Services centraux

Economie d'environ CHF 270'000, avant tout grâce à la dissolution des amortissements sur le renouvellement du matériel informatique et des coûts moins élevés pour les mandats externes dans le secteur des prestations pour les programmes informatiques. De plus, de nouvelles acquisitions sont comptabilisées dans les comptes d'investissements.

### 100 Services centraux

Charges supplémentaires d'env. CHF 33'000 en raison des cotisations plus élevées à la caisse de pension CPB.

- 304.01 Comme cela a été évoqué ailleurs, les cotisations à la caisse de pension sont significativement plus élevées qu'auparavant selon l'âge de la personne assurée.

315.02 Les charges pour la documentation pour les apprenants ont massivement augmenté. Nous nous basons sur notre expérience en 2013.

## **110 Services informatiques**

Economies d'env. CHF 233'000 en raison de la dissolution des amortissements sur le renouvellement de l'équipement informatique (entièrement préfinancé) et en raison du fait que les plus grandes acquisitions sont comptabilisées dans les comptes d'investissements.

304.01 Dans ce cas, les cotisations à la caisse de pension sont moins élevées qu'auparavant du fait du jeune âge du personnel conformément aux nouvelles prescriptions.

308.02 La formation du personnel suite au renouvellement de l'équipement informatique est principalement assumée à l'interne, ce qui conduit à de moindres coûts.

311.01 Par rapport à 2014, les coûts pour les extensions de programmes et les acquisitions disparaissent, puisque ceux-ci sont comptabilisés dès 2015 dans les comptes d'investissements. En 2015, il s'agit d'un total CHF 52'000, pour lesquels une dotation aux amortissements de 15'600 sera comptabilisée la première année (voir compte 382.01).

382.01 Dotation aux dépréciations sur un taux de 30% sur les extensions de programmes pour une valeur de CHF 52'000. Grâce au préfinancement complet, les amortissements sur le renouvellement de l'équipement informatique sont caducs.

## **120 Immeuble Altenbergstrasse 66**

Recul des charges de CHF 24'000 puisque le besoin en acquisitions et en entretien des locaux est moindre qu'auparavant.

312.01 En plus d'un forfait de 3% de l'acquisition initiale (mobilier), des éléments supplémentaires limités sont prévus au budget selon les besoins de l'exploitation.

313.02 Concernant les frais de chauffage, il manque encore l'expérience. Après examen, il s'avère que les montants portés au budget 2013 étaient trop élevés.

313.03 Pour les frais de nettoyage, il nous manquait en établissant le budget 2014 des données fiables. Les estimations étaient trop basses.

313.04 Pour ce poste également les estimations pour 2014 étaient trop basses.

## **130 Charges et recettes suprasectorielles**

Economie d'env. CHF 44'000, avant tout grâce aux moindres coûts pour le matériel de bureau, les taxes de communication et les frais d'envoi. Il s'agit là uniquement de coûts qui peuvent être économisés grâce au déménagement dans la Maison de l'Eglise.

309.04 Le nombre des enfants de collaboratrices et collaborateurs ayant droit à la contribution a augmenté et donc aussi les montants correspondants (paiement uniquement sur demande et présentation de factures).

310.01 L'achat de matériel a pu être optimisé, les variations restent cependant relativement importantes d'année en année.

310.02 Les taxes de téléphone ont pu à nouveau baisser grâce à des conditions favorables.

310.03 Grâce à un contrat favorable pour les affranchissements et les levées de courrier ainsi qu'à une réduction consciente des envois, des économies ont à nouveau pu être faites. De plus, il ne devrait plus y avoir d'envoi de la Circulaire après l'introduction du Magazine de l'Eglise

## **180 Immeuble Bürenstrasse 12**

Plus aucun coût n'est prévu dans cette fonction à partir de 2014.

<b>2</b>	<b>Diaconie, pastorale</b>
----------	----------------------------

Les charges globales nettes sont environ CHF 25'000 plus élevées par rapport au budget 2014, ce qui correspond à une augmentation d'env. 1%. Ceci, malgré le fait que deux nouvelles contributions récurrentes y soient incluses pour un montant total de CHF 30'000 (documents séparés pour le Synode).

**200 Secteur Diaconie**

Dépassement de CHF 10'300

301.01 Economie en raison d'un changement pour du personnel plus jeune (départs à la retraite).

304.01 La hausse de charges par rapport à 2013 est à mettre au compte de la modification de la loi concernant la caisse de pension.

316.01 Une contribution unique de CHF 5'000 à l'Association Diaconie de Berne est prévue comme aide au lancement.

317.01 Les charges sont plus élevées parce que les conférences interprofessionnelles prévues provoqueront une hausse des coûts d'env. CHF 7'000.

317.03 Pour le projet 50+, le Synode dispose d'un document distinct concernant sa poursuite pour trois années.

**230 Offices régionaux de consultation conjugale**

322.01 Les contributions cantonales 2014 et 2015 ont été réduites par rapport à 2013. La moitié de cette réduction est assumée par les Eglises Refbejuso à charge de ce compte. L'autre moitié est assumée par les autres donateurs.

**250 Formation des collaboratrices et collaborateurs socio-diaconaux**

322.01 Un stage socio-diaconal a été annoncé dans l'Arrondissement du Jura.

332.01 La Haute école spécialisée pour le travail social renonce à une contribution pour 2015 puisque le fonds des bourses est suffisamment pourvu. Il faudra à nouveau compter avec une contribution dès 2016.

**265 diakonie.ch**

332.01 La proposition de remplacement de la Fédération suisse de diaconie a été suspendue par la KIKO. Aucune charge n'est donc prévue au budget pour 2014 et 2015.

**293 Subventions Couples et famille**

La contribution au Service de lutte contre la violence fait l'objet d'une décision du Synode et d'un document séparé (2015 - 2018).

**299 Contributions diverses**

322.02 Selon le budget du CSP, la contribution reste inchangée. En effet, aucune compensation du renchérissement n'est comprise.

331.07 La contribution à l'Association Service de consultation en cas de fausse couche et de mort périnatale fait l'objet d'une décision du Synode et d'un document séparé (2015 - 2018).

332. 11 Il est prévu que les Eglises Refbejuso versent à la nouvelle Association Diaconie Bern une contribution limitée pour ses frais généraux sur la base d'une demande réitérée chaque année.

### 3 Catéchèse

Les charges supplémentaires de CHF 207'500 sont à mettre au compte de l'augmentation des contributions au soutien de la catéchèse spécialisée.

#### 300 Secteur Catéchèse

L'économie d'env. CHF 11'000 a pu être obtenue sur plusieurs postes.

- 302.01 En raison des conférences interprofessionnelles, les charges d'administrations augmentent en 2015 pour des heures de travail de personnel auxiliaire.
- 304.01 Là aussi les cotisations à la Caisse de pension bernoise sont sensiblement plus élevées qu'en 2013 en raison de la révision de la loi et de la moyenne d'âge élevée de notre personnel.
- 308.01 En 2014, une subvention pour une longue formation continue a été calculée. Elle est caduque pour 2015.
- 311.01 Des coûts pour la coordination du Concept global de pédagogie des religions sont prévus ici. Les coûts supplémentaires uniques pour le lancement de Refmodula sont caducs.  
Les annonces pour RefModula seront comptabilisées dès 2015 au budget du Service de communication.

#### 301 Cours de formation et formation continue

- 317.06 Le cours IVP NMS a lieu tous les deux ans et donc en 2015.
- 433.01 Sur la base de la planification de RefModula, une légère augmentation des recettes provenant des finances de participation est prévue. L'Eglise fribourgeoise participe de plus aux frais de cours liés aux participantes et participants du canton de Fribourg.

#### 325 MBR – Consultation et documentation pour la catéchèse

Le Conseil synodal a décidé de maintenir la contribution pour la documentation catéchétique à CHF 20 par catéchumène.

- 313.01 En août 2014, la médiathèque de Bienne a été fermée et le fonds intégré à la Bibliothèque de la Maison de l'Eglise de Berne. Les frais de loyer à Bienne sont donc caducs.

#### 330 Enfant et Eglise

- 317.02 Le programme de séminaire et de cours est réaménagé d'année en année. C'est la raison pour laquelle les coûts varient aussi fortement.
- 331.01 /  
332.01 L'Association de l'école du dimanche a été dissoute en 2014. Les activités seront maintenues en partie par l'Association Enfant et Eglise. C'est pour cette raison que la contribution à la collecte annuelle (désormais sous le titre « Enfant et solidarité ») est versé à l'Association Enfant et Eglise (chaque année une nouvelle demande).

#### 359 Participations diverses à la formation et au perfectionnement

- 322.01 Sur la base de la motion déposée en été 2014, la contribution à la catéchèse spécialisée est augmentée à CHF 1'000 par élève. La hausse de charges est évaluée à CHF 220'000.
- 332.03 La KIKO exige une réorganisation du secrétariat de la commission catéchétique, ce qui devrait conduire à une baisse des coûts. La décision n'est pas encore définitive.

- 332.08 Cette contribution à la KIKO comprend une contribution unique d'env. CHF 22'000 pour la rédaction d'un nouveau manuel pédagogique concernant la catéchèse spécialisée en institution.

#### **4 Paroisses et formation**

La hausse des charges nettes d'env. CHF 48'000 est à mettre au compte de divers postes qui voient des économies et des hausses de charges. Elle comprend également la nouvelle contribution destinée au Centre HipHop de Berne (CHF 60'000).

#### **400 Secteur Paroisses et formation**

Economie d'env. CHF 17'000.

- 301.01 Le léger recul est à mettre au compte du changement de personnel et de l'engagement de collaboratrices et collaborateurs plus jeunes.
- 304.01 En 2014, des rachats suite à des hausses de salaire et des hausses de primes étaient prévus. Il n'en a pas été le cas en raison de la révision de la loi sur la Caisse de pension bernoise. L'âge moyen est inférieur à la moyenne dans ce Secteur par rapport aux Services généraux de l'Eglise. C'est pour ces raisons qu'on ne prévoit qu'une légère hausse par rapport à 2013.
- 312.01 Les acquisitions sont dorénavant sous le budget du secteur Services centraux. En ce qui concerne le Forum protestant, aucune acquisition n'est prévue.
- 313.01 Il reste encore le loyer pour le Forum protestant à la Länggasse. A titre d'essai, un local supplémentaire devrait être loué pour les entretiens d'accompagnement spirituel.
- 317.01 Parmi les nouvelles activités sont prévus : le projet Admission des nouveaux membres au sein de l'Eglise, projet pilote avec du personnel auxiliaire pour la ressource de bénévoles, la formation des autorités ainsi que des ateliers clés en mains pour les paroisses et un générateur de dossier « engagement à titre bénévole ». Les contributions pour les projets de participation des jeunes et le projet 16+ sont réduites du fait de la compensation partielle de la nouvelle contribution au Centre HipHop de Berne. L'élaboration des lignes directrices pour le travail bénévole n'a pu avoir lieu en 2014 pour des raisons liées au personnel. Le crédit de CHF 15'000 a été reporté au budget 2015.
- 317.02 Les charges supplémentaires sont avant tout à mettre au compte de la nouvelle offre Pèlerinage à l'orée de la retraite. Les crédits pour les préparations du Dimanche de l'Eglise ainsi que pour des activités du Forum protestant ont été légèrement augmentés. Les charges pour le séminaire spécialisé sur le changement de paradigme sont caduques.
- 317.03 Les charges pour les offres de cours ont été légèrement revues à la baisse sur la base des chiffres de l'année précédente. Quoi qu'il en soit, les revenus provenant des cours sont prévus légèrement moindre par rapport à 2014.

#### **470 Centre de Sornetan**

- 331.01 Les changements dans l'offre influencent peu notre contribution puisque nous assumons surtout les dépenses fixes concernant les charges de personnel.

#### **480 Animation de jeunesse**

- 332.06 La nouvelle contribution au Centre HipHop de Berne fait l'objet d'une décision du Synode et d'un document séparé (CHF 60'000).

#### **499 Contributions diverses**

- 332.04 L'attribution au Fonds d'encouragement « Installations solaires » de CHF 100'000 (pour la dernière fois en 2015), sera à la charge du compte 400.370.01.

332.06 La contribution à la campagne « Alles hat seine Zeit » était unique en 2014.

## **5 Œcuménisme, mission, coopération au développement**

Charges supplémentaires nettes de CHF 165'000, avant tout des coûts supplémentaires pour les cours et séminaires, l'augmentation de la contribution à la Maison des religions, la contribution pour le bicentenaire de la Mission bâloise et des coûts de personnel plus élevés.

### **500 Secteur ŒTN - Migration OeME/Migration**

Charges supplémentaires nettes pour le secteur de CHF 64'000.

301.01 La masse salariale des postes fixes est en légère augmentation puisque la somme portée au budget en 2014 était trop basse.

304.01 Là aussi, il y avait une erreur de budget en 2014. Suite à la révision de la loi, les cotisations à la Caisse de pension augmentent peu par rapport à 2013

309.01 Pour l'instant, il n'y a pas de changement de personnel prévu dans le secteur.

317.01 Les charges liées à la suite du travail lié à la policy sur la globalisation vont passer pour une année de CHF 10'000 à CHF 25'000. Le secteur ŒTN prévoit une formation portant entre autres sur le thème de la campagne de PPP. De plus, une participation bernoise à la conduite du prochain voyage en Israël et Palestine est planifiée.

### **560 Contacts avec les autres confessions et religions**

332.11 Le Synode a décidé lors de sa session d'été 2014 d'augmenter la contribution à l'Association de la Maison des religions dès 2015 de CHF 60'000 à CHF 100'000.

### **570 Contributions à des organisations œcuméniques internationales**

332.01 Contribution unique pour l'Assemblée du COE en Corée du Sud.

### **580 Contributions œuvres de mission et d'entraide**

331.02 En 2015, une contribution supplémentaire unique de CHF 20'000 est prévue pour le bicentenaire de la Mission bâloise.

### **592 Contrib. promotion des droits humains**

332.04-07 Par la nouvelle ordonnance concernant l'allocation des collectes annuelles de l'EPER, des montants d'importances diverses échappent aux quatre récipiendaires des contributions. Cela est partiellement compensé par des contributions allouées annuellement.

### **595 Contrib. prise en charge de requérants d'asile et de réfugiés**

331.01 En raison de la situation actuelle dans les centres d'enregistrement, les charges d'accompagnement cofinancées par les Eglises ont fortement augmenté. La FEPS augmente de ce fait la contribution globale des Eglises protestantes de CHF 220'000 à CHF 350'000. Selon la clé de répartition de la FEPS, cela fait passer notre part de CHF 53'800 à CHF 85'500.

<b>6</b>	<b>Théologie</b>
----------	------------------

Charges supplémentaires nettes de CHF 260'000, principalement en raison des nouveaux coûts de projet et à de plus grandes charges de personnel dans le secteur Théologie (Académie urbaine).

**600 Ecole préparatoire de théologie (EPT)**

Le budget de l'EPT est établi par le Campus Muristalden conformément au contrat. Puisque les coûts de personnel ne sont plus gérés par les points de postes, nous avons établi de nouveaux comptes. De plus, un ajustement des attributions aux comptes a été entrepris sur les autres comptes (comptabilité séparée entre le Campus de Muristalden et l'Eglise). Pour tout solde, il en résulte un excédent de charges par rapport à 2014 du fait que peu de rentrées sont attendues en ce qui concerne les étudiants hors-canton. Les charges n'ont augmenté que d'env. CHF 2'000 par rapport à l'an passé. Le plafond des coûts fixé par le Synode à CHF 400'000 est respecté.

**601 Ahornweg**

Les anciens locaux de l'EPT sont loués depuis mai 2014. Il en résulte un excédent de recettes de CHF 34'750.

**605 Secteur Théologie**

Charges supplémentaires nettes de CHF 203'000, avant tout en raison de coûts de projet uniques, de charges de personnel plus élevées et du projet Académie urbaine dès la mi-2015.

301.01 Pour la réalisation du projet Académie urbaine, un poste à 80% financé par la réserve des points de poste est prévu dès la mi-2015.

302.01 Du personnel auxiliaire supplémentaire est nécessaire pour les conférences inter-professionnelles. Leur défraiement en heure de projet n'est pas porté au présent budget.

308.01 Dès 2015, une contribution à une formation continue de longue durée est prévue pour un collaborateur.

311.01 Pour le Service Développement du personnel pastoral et l'étude sur le futur de la KTS, des coûts d'accompagnement d'un total de CHF 28'500 sont portés au budget. Les autres activités restent stables.

314.01 Dans le travail d'information et de relations publiques, des charges sont prévues en lien avec le Festival de musique d'Eglise Cantars et les projets dans le domaine du nouveau positionnement de la musique sacrée.

317.01 En ce qui concerne les conférences et les cours, on trouve des charges pour le séminaire « Dessiner des paroisses », qui n'a lieu que tous les deux ans.

317.02 Les comptes du secteur Formation continue suisse prévoient pour les Eglises Ref-bejuso de nouvelles charges d'env. CHF 15'000 plutôt qu'un remboursement.

342.01 Pour l'accompagnement/le coaching de pasteures et pasteurs pour les questions d'avenir professionnels, questions qui se posent de plus en plus en lien avec le dialogue entre l'Eglise et l'Etat, des éventuelles contributions financières pourraient être nécessaires.

**606 Cours et contributions service formation continue**

Les charges nettes correspondent aux années précédentes malgré l'évolution des contenus transmis dans les offres de cours. Les charges et les recettes globales ont augmenté puisque pour la première fois, elles sont entièrement portées au budget selon le principe de la comptabilité brute.

**607 Formation et perfectionnement prédicateurs auxiliaires**

300 - 302 Après la réorganisation de la formation des prédicateurs et prédicatrices auxiliaires, une formation spécifique sera proposée pour la première fois après de nombreuses années.

**610 Semestre pratique et stages pastoraux**

Sous cette fonction n'apparaissent pour la première fois que les coûts dont KOPTA a seule la responsabilité. Les coûts pour le semestre pratique et le stage pastoral qui sont directement financés par l'Eglise et la contribution au Centre de compétence de Liturgie/hymnologie, sont déplacés dans les fonctions 611 et 612. Si on consolide ces fonctions, les coûts sont inférieurs d'env. CHF 23'000 par rapport à l'année précédente. Ils dépendent fortement du nombre de participantes et participants. Les évaluations seront également menées dans le futur. Leurs résultats seront mieux pris en compte en vue des qualifications finales.

**611 Centre de compétence de liturgie**

Cette position apparaissait auparavant sous la fonction 610 avec le même montant.

**612 Semestre pratique et stages pastoraux, coûts d'accompagnement**

Comme indiqué ci-dessus, les coûts des stages pratiques qui sont couverts directement par l'Eglise sont comptabilisés ici.

**615 Semestre pratique et stages pastoraux en français**

302.01 Aucun stage pastoral n'est annoncé dans l'arrondissement du Jura.

**650 Subsidés de formation EPT**

Au regard du nombre réduit d'étudiants à l'EPT, les demandes de bourses ont également baissé. Puisque le Fonds des bourses dispose de suffisamment de moyens, les attributions à ce fonds présentées au budget sont moindres que les bourses prévues.

**655 Subsidés de formation théologiens**

341.01 Concernant les théologiens, la somme des bourses octroyées a tendance à augmenter. Etant donné les demandes actuelles, la somme de toutes les bourses octroyées n'attendra pas le montant de l'année précédente.

341.02 Le contingent des bourses pour les doctorants sera vraisemblablement totalement épuisé. Du fait de l'adaptation à la compensation du renchérissement qui est à garantir régulièrement conformément au Règlement, le montant global s'élève à CHF 103'500.

370.01 Là aussi, les attributions au fonds sont quelque peu inférieures aux utilisations puisque le Fonds des bourses a atteint un niveau suffisant.

**660 Ecole de musique sacrée à Berne**

Les coûts dépendent du nombre d'étudiants admis au cours. Le montant versé à la HEAB est calculé selon le contrat mais il est nettement plus bas que l'année précédente à cause de la baisse du nombre d'étudiants.

**699 Contributions diverses**

332.03 La contribution de CHF 20'000 à l'Association Congrès de la musique sacrée 2015 est une contribution unique.

332.04 La contribution au Centre pour le développement ecclésial sera désormais prise en charge par la KIKO et fera l'objet chaque année d'une nouvelle demande particulière à approuver.

**9**

**Finances et redevances, Centre de Gwatt**

**900 Redevances des paroisses**

400.01- 02 Les taux de redevance restent inchangés. Les chiffres au budget ne prévoient pas de rabais accordé aux paroisses.

**910 Intérêts et produits de participation**

318.01 C'est ici que sont portées au budget les charges liées à la gestion par les banques des nouveaux placements financiers (pour 2013, cela comprenait des charges globales de CHF 87'000 pour les acquisitions).

384.02-03 Nous n'attendons ni pertes ni gains sur le cours des titres. C'est pour cette raison qu'aucun amortissement sur les valeurs cotées ni d'attribution de gains sur les titres à la réserve pour les fluctuations de valeurs ne sont prévus.

451.01-03 Les intérêts des titres seront désormais différenciés entre les revenus réalisés et non-réalisés. Le compte 451.01 ne contient plus que les intérêts sur les comptes courants ouverts auprès de banques et de la Poste.

**935 Prestations de Gwatt-Immobilier AG**

Après la clôture de la vente de Gwatt, il ne devrait plus y avoir aucun coût. D'éventuels impôts pourraient encore devoir être comptabilisés sur les provisions restantes. La liquidation de Gwatt Immobilier AG devrait intervenir encore en 2014 et les provisions pourraient alors être dissoutes.

**940 Subventions de construction aux paroisses soleuroises**

La somme portée au budget correspond aux demandes présentées pour 2015.

**985 Dépréciations non attribuées à un département**

381.02 Le projet Eglise 21 – dessiner l'avenir ensemble.

**987 Charges et revenus neutres**

375.01 Il n'y a pas lieu de créer des préfinancements pour l'heure.

Berne, Septembre 2014

Le Conseil synodal